

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2206 - 12 novembre 2010 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Retraites, emploi, salaires...

**On n'en restera
pas là !**



**De Gaulle, un général réactionnaire,
une V^e République à son image**

p. 10

SOMMAIRE

Retraites

- P 4 ■ Après les manifestations du 6 novembre
 ■ Une nouvelle journée, le 23
- p 5 ■ Retraites des parlementaires
 ■ Retraite par point ?

Leur société

- p 6 ■ LVMH et Hermès
 ■ Industrie du luxe, les parasites dévorent la société
 ■ Sarkozy à Troyes
- p 7 ■ Les producteurs de viande bovine en colère
 ■ Le mal logement gagne du terrain
 ■ Nouvelle hausse du prix des cigarettes
- p 11 ■ Projet de loi sur les plans sociaux
 ■ Le droit à l'avortement remis en cause
 ■ Sécurité alimentaire ?
- P 16 ■ Rapport annuel du Secours catholique
 ■ CAC 40 et les profits...
 ■ Des nantis UMP piqués au vif

Dans le monde

- p 8 ■ États-Unis et la planche à billets
 ■ Après le succès électoral des Républicains
- p 9 ■ Sahara occidental : répression du gouvernement marocain
 ■ Espagne : la mort de Marcelino Camacho

Il y a 40 ans

- Le 9 septembre 1970 mourait de Gaulle, un général réactionnaire

Dans les entreprises

- p 12 ■ Hôpital Tenon - Paris 20^e ; Hospices civils de Lyon ; Hôpital de Guéret (Creuse)
- p 13 ■ Mouvement des éboueurs de la Ville de Paris
 ■ Suppressions de postes à Pôle emploi ; Arkema - Brignoud (région de Grenoble)
- p 14 ■ Behr Lorraine - Hambach (Moselle) ; Faurecia - Nompelize (Vosges) ; Cézus Chimie, Arkema - Jarrie (Région de Grenoble) ; France 3 Ile de France - Vanves
- p 15 ■ Aluminium Dunkerque ; La Poste Bordeaux

• Contrats avec la Chine

Il n'y a que le profit qui compte

À l'occasion de la visite du président chinois Hu Jintao en France, un total de 16 milliards d'euros de contrats auraient été signés entre des patrons français et l'État chinois : 9 milliards d'euros pour Airbus, 2 à 3 milliards d'euros pour Total, 2,5 milliards pour Areva, 750 millions pour Alcatel-Lucent... Il faut savoir qu'au-delà de l'effet d'annonce, rappelle la presse, les contrats signés lors de ce genre de cérémonie sont souvent de simples accords de principe, susceptibles d'être renégociés ou même remis en cause ensuite.

Sarkozy qui, la veille de l'élection présidentielle de 2007, s'était engagé à ne « jamais passer sous silence les atteintes aux droits de l'homme au nom de nos intérêts économiques », s'est bien gardé d'évoquer avec le président chinois le sort de Lu Xiaobo, prix Nobel de la paix 2010 emprisonné en Chine. À ceux qui le lui ont reproché, Nicolas Sarkozy a répondu que l'important, c'était que les contrats signés puissent favoriser la croissance et l'emploi.

Qu'il y ait croissance des dividendes versés aux actionnaires de ces grands groupes, sans aucun doute ; mais croissance de l'emploi, on peut en douter.

En novembre 2007, lors d'une rencontre entre les deux présidents, mais à Pékin cette fois, 20 milliards d'euros de contrats avaient été signés avec des entreprises françaises, dont déjà Airbus et Alcatel-Lucent. Ce qui ne les a pas empêchés de procéder depuis à des suppressions de postes et à des licenciements massifs : plus de 3 100 chez Airbus en 2008, dont les effectifs totaux sont passés de 56 000 personnes en 2006 à 47 600 en 2009, et plus de 12 500, dont 1 500 en France, chez Alcatel-Lucent entre 2007 et 2010, par exemple. Quant à Total, déjà riche à milliards, les contrats qui viennent d'être signés ne l'empêchent pas de maintenir son projet de fermeture de la raffinerie de Dunkerque. L'emploi décidément a bon dos.

Jean-Jacques LAMY

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière



ROUEN

Samedi 13 novembre à partir de 16 h

Palais des Congrès à Oissel

TOURS

Samedi 13 novembre à partir de 14 h 30

Salle des fêtes de Saint-Pierre-des-Corps

COMPIÈGNE

Samedi 13 novembre à partir de 18 h

Salle des fêtes de Margny-lès-Compiègne
ANGOULÊME

Dimanche 14 novembre de 12 h à 17 h
 Logis de Chantoiseau à Saint-Michel

LILLE

Samedi 27 novembre de 15 h à 24 h
 Espace Concorde, quartier Cousinerie
 rue Carpeaux
 Villeneuve-d'Ascq

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent

avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière

en les envoyant à l'adresse suivante :

**LUTTE OUVRIÈRE BP 233
 75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

**Lutte Ouvrière
 l'hebdomadaire**

www.lutte-ouvriere-journal.org

**Lutte Ouvrière
 multimédia
 (télé, radio, CLT)**

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

**Lutte Ouvrière
 audio**

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

**La lettre d'information
 hebdomadaire par e-mail**

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 8 novembre

La prise de conscience de notre force : Une garantie pour l'avenir



Après les manifestations de samedi 6 novembre contre la nouvelle loi sur la retraite, le ministère de l'Intérieur s'est réjoui de ce que la participation y avait été « en très forte baisse ». La belle affaire ! Après deux mois de mouvement, personne ne s'attendait à ce que cette huitième journée mobilise plus que les manifestations précédentes.

Mais il reste ce que le gouvernement comme les commentateurs n'ont pas vu, parce qu'ils ne voulaient pas le voir. Bien que la loi ait déjà été votée par une majorité de députés et de sénateurs à la botte du pouvoir, des centaines de milliers de travailleurs ont tenu à descendre dans la rue pour dire que cette loi, votée ou pas, ils n'en veulent pas.

Ils ont voulu montrer que la protestation ne s'arrête pas. Une protestation dont les motivations dépassent le recul de l'âge de départ à la retraite. Car tous les travailleurs savent ou pressentent que la loi sur la retraite, la dernière en date des attaques contre les conditions d'existence des travailleurs, sera suivie par beaucoup d'autres.

La crise économique est toujours là. La classe capitaliste, qui régent la vie économique, sait qu'elle ne peut continuer à s'enrichir qu'en aggravant l'exploitation. Cela signifie bloquer, voire réduire les salaires, accélérer le rythme du travail, rendre les emplois plus flexibles, restructurer pour faire faire plus de travail par moins d'ouvriers. Le mot anodin de « compétitivité » signifie tout cela à la fois.

De son côté, le gouvernement continuera à faire des économies sur tous les postes de dépense des caisses publiques qui ne vont pas directement ou indirectement dans les coffres-forts du grand patronat. Il lui faut rembourser les dettes colossales que l'État a faites pour arroser d'argent les banquiers, pour aider les grandes entreprises comme celles de l'automobile à sortir d'une mauvaise passe, afin que leurs actionnaires ne subissent pas le moindre dommage à cause de la mévente des voitures.

Le gouvernement continuera à taper dans toutes les caisses qu'il a à sa disposition. Il tape dans le budget de l'État, quitte à affaiblir toujours plus les ser-

vices publics indispensables à la population. Il continuera à taper dans les caisses de la Sécurité sociale par le biais de toutes les réductions de charges accordées aux patrons. C'est aux malades des classes populaires qu'on fera payer ces réductions de charges sociales, en diminuant les remboursements et en augmentant les cotisations.

Et tout laisse penser que, derrière la réforme de la fiscalité qu'on nous annonce, il y aura une grosse entourloupe. On peut parier que les victimes désignées ne seront ni madame Bettencourt ni le numéro deux du trust de luxe LVMH, qui vient d'empocher 18 millions d'euros grâce à la vente judicieuse de ses stock-options. 1 400 ans de salaire d'un smicard en une seule journée !

Il faut les empêcher de nuire.

Voilà pourquoi il est important que, grâce au mouvement, les travailleurs aient relevé la tête ! Cela n'a pas suffi à faire reculer Sarkozy ? Mais cela a constitué une prise de conscience pour un grand nombre de travailleurs. La prise de conscience qu'il faut réagir. La prise de conscience que tous les travailleurs sont dans le même bateau et que c'est ensemble que nous pouvons et devons nous défendre. La prise de conscience de la force des travailleurs. Cette force s'est manifestée pendant le mouvement surtout dans la rue. Les grèves se sont limitées, pour cette fois encore, à quelques secteurs comme les raffineries de pétrole et la SNCF. Mais leur exemple laisse entrevoir la puissance qu'aura la grève entraînant la grande majorité des travailleurs.

Alors, à côté de tout cela, les dissensions entre les centrales syndicales qui commencent à se faire jour n'ont pas une grande importance. Les centrales syndicales, par leurs appels successifs à manifester, ont permis que le mouvement ait lieu. Les militants syndicaux et les travailleurs conscients ont fait le travail pour que le mouvement se développe.

Mais, les vannes une fois ouvertes par les centrales syndicales, c'est l'afflux de travailleurs, du privé comme du public, de petites entreprises, de chômeurs, de retraités, qui a fait le succès du mouvement. Avec la sympathie de l'ensemble du monde du travail.

Alors, si le gouvernement n'ose pas trop triompher, c'est qu'il sait qu'une fois que les travailleurs ont relevé la tête, ils vont la garder levée. Et c'est par là que le rapport de forces commence à changer.

Arlette LAGUILLER

• Projet de budget 2011 Des patrons qui crient avant d'avoir mal

Au milieu de multiples attaques contre les travailleurs et leurs familles, le projet de budget proposé par le gouvernement contient un « coup de rabot sur les allègements de cotisations sociales » qui fait grincer les dents patronales.

Actuellement, les employeurs sont exonérés de tout ou partie de leurs cotisations sociales sur les salaires allant jusqu'à 1,6 fois le smic. Cela représente un

cadeau de 22 milliards d'euros par an pour l'ensemble des patrons, mais ce sont évidemment les plus gros employeurs qui en captent la meilleure part.

Un changement de calcul permettrait, d'après le gouvernement, de réduire ce cadeau de 10 %, soit deux milliards. Ce qui laisserait encore 20 milliards aux patrons, sans effet rétroactif, et on peut compter sur le gouvernement pour cela, avec

tous les aménagements possibles pour le grand patronat.

Mais c'est encore trop. Les patrons de l'intérim ont commencé à protester, suivis par ceux du commerce, qui ont eu le front de dire que cette mesure « fragiliserait 300 000 emplois ».

Ce qui est plus élégant que de dire : « pas touche à nos sous ! »

Paul GALOIS

Cercle Léon Trotsky

Le prochain Cercle Léon Trotsky aura pour sujet :

**Allemagne, 20 ans après :
Où en est la réunification ?**

Vendredi 19 novembre à 20 h 30

Espace Paris-Est Montreuil

128, rue de Paris

Montreuil

(Seine-Saint-Denis)

Métro : Robespierre (ligne 9)

Participation aux frais : 3 euros

Après les manifestations du 6 novembre

• Une nouvelle journée le 23 novembre

Oui, il faut une contre-offensive des travailleurs

Réunies lundi 8 novembre pour un bilan après la manifestation du samedi 6, cinq centrales syndicales, CGT-CFDT-UNSA-Solidaires-FSU, ont décidé d'appeler à une nouvelle journée d'action le mardi 23 novembre.

La CFTC et la CGC n'ont pas voulu signer l'appel. FO, elle, avait d'entrée refusé de participer à cette réunion. Le communiqué commun appelle à des actions multiformes « rassemblements, manifestations, arrêts de travail... arrêtés localement ». De plus, il note « l'insatisfaction criante des salariés » et leurs attentes non satisfaites face à « leurs revendications en matière d'emploi, de salaires, de conditions de travail ».

Il est évident que le mouvement né ces dernières semaines autour du refus du projet de loi gouvernemental sur les retraites est à un tournant. Il est clair aussi que les divergences se font jour entre les différentes

confédérations sur la suite à lui donner. Comme toujours, chacune fait ses choix, en fonction de calculs dans lesquels l'intérêt du mouvement et celui des millions de travailleurs concernés par les attaques gouvernementales sont loin d'être l'élément principal. Le mouvement n'aurait pu se développer comme il l'a fait s'il n'y avait eu, depuis des semaines, des appels à le poursuivre émanant de l'ensemble des confédérations. Aujourd'hui, on ne peut donc que se demander si leur nouvel appel n'est pas simplement une façon de trouver une porte de sortie.

Mais, pour les travailleurs, le problème ne se pose pas dans ces termes. Les cortèges



du 6 novembre, même moins nombreux que les précédents, ont témoigné de leur volonté de ne pas en rester là. Le problème de faire échec non seulement à la loi sur les retraites qui vient d'être promulguée, mais à l'ensemble des attaques qui se multiplient contre le monde du travail, ce problème reste entier.

Alors oui, il faut continuer, il faut que le mouvement sur les retraites ne soit que le prélude d'un mouvement plus vaste, plus déterminé, qui puisse inverser véritablement le rapport de forces et fasse véritablement reculer gouvernement et patronat, qui commence à remettre en cause la dictature

des grands groupes financiers, industriels et commerciaux sur l'économie.

Et dans l'immédiat, cette journée du 23 novembre peut être encore une fois, pour tous les travailleurs, une étape de cette contre-offensive nécessaire.

Paul SOREL

Tours

On se revoit bientôt

À Tours, le moral et la détermination n'étaient pas en baisse pour scander et chanter que cette loi est injuste. « Chanter l'Internationale rue Nationale, un samedi après-midi au milieu de la foule des chalands, cela a de l'allure! », comme l'écrit la Nouvelle République.

Et si, au rendez-vous de

départ, beaucoup s'inquiétaient de savoir s'il y aurait du monde, tout au long du parcours les interrogations ont laissé la place à la satisfaction d'être encore là, entre collègues, entre voisins et en famille, malgré la loi votée, malgré la propagande. Et à la fin, nombreux étaient ceux qui se disaient « de toute façon, on se revoit bientôt ».

Avignon

Culture et gaz lacrymogènes

Même moins nombreuse que le 28 octobre, la manifestation du 6 novembre était une belle manifestation, imposante pour Avignon, constituée de travailleurs du privé, comme Sanofi, Liebig, Rijk Zwaan ou la SEPR, et du public comme La Poste, France Télécom, la SNCF et les hôpitaux, fortement représentés.

« Sarko, ta loi, même votée, on n'en veut pas », criaient les manifestants. Le cortège

a continué vers le palais des Papes où Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture, participait au Forum européen de la culture. Mais les gendarmes mobiles ont aussitôt, à la surprise générale, enfumé les manifestants au gaz lacrymogène. D'après la presse, Mitterrand et les ministres étrangers ont été « exfiltrés » par une porte dérobée du Palais. Il faut croire que les papes avaient déjà tout prévu!

Toulon

Toujours décidés

À la manifestation du 6 novembre à Toulon, même moins nombreux que lors des précédentes, ceux qui étaient là, loin d'être découragés, exprimaient à la fois leur fierté d'avoir relevé la tête, leur détestation de ce gouvernement tout entier au service des plus riches et leur volonté de ne pas en rester là.

À l'arrivée de la fin du cortège, l'Internationale a été reprise joyeusement par de nombreux présents. Et la manifestation s'est terminée sur la place des Droits de l'Homme par un concert qui a servi plutôt de bruit de fond à de nombreux petits groupes de discussion.

Nord – Pas-de-Calais

On est toujours là

Dans le Nord – Pas-de-Calais, les manifestants ont été encore 20 000 le 6 novembre, soit un peu moins de la moitié des samedis 2 et 16 octobre. Mais le moral y était et les syndicats avaient aussi organisé des manifestations dans des villes plus petites, qui n'en avaient pas vu depuis très longtemps, comme Bailleul par exemple. La presse régionale relevait qu'il y avait des manifestants pour qui c'était leur première depuis le début du mouvement. Et

beaucoup d'entre eux, sans illusion sur la possibilité que cette manifestation fasse reculer le gouvernement, y étaient « Pour montrer qu'on est toujours là, même si la loi va passer »!

Dans la semaine, des distributions de tracts ont eu lieu sur des zones industrielles et des chantiers, et les travailleurs leur réservaient un bon accueil, malgré le blocage de la circulation qui résultait de la présence d'une centaine de militants.

Marseille

On se fera entendre

À Marseille, de la place Castellane au Vieux-Port, si la manifestation regroupait les deux tiers de la précédente, elle n'en était pas moins pleine d'énergie. Et cela fait encore beaucoup de monde. Les manifestants, très dynamiques, levaient le poing, criaient avec entrain.

Les banderoles des Unions locales avançaient, portées d'un pas ferme. Ceux qui étaient là tenaient à dire qu'ils étaient bien présents et bien décidés à se faire entendre.

Ils démontraient qu'il faudra compter avec eux.

Dijon

Encore bien suivie

La manifestation a été encore bien suivie, composée en grande partie du cortège de la CGT. Les banderoles et feux de Bengale des cheminots, notamment ceux du Triage, étaient les plus nombreuses. Les banderoles des services publics,

comme les transports dijonnais, la Sécurité sociale et les postiers, animaient aussi le cortège, ainsi que celles d'entreprises comme la Lyonnaise des Eaux, Axa et l'usine Béricap, ou celles d'ambulanciers privés.

Clermont-Ferrand

« Expulsez Hortefeux ! »

Ce sont encore 7 000 à 8 000 manifestants – 20 000 selon l'intersyndicale – qui ont défilé au centre-ville. S'il y avait un peu moins de travailleurs du privé, beaucoup étaient venus en famille avec poussettes et enfants.

Comme à chaque fois, la permanence d'Hortefeux, située toute proche du parcours, était bien surveillée par une file de cars de CRS. Cela n'a pas empêché les manifestants de crier: « C'est pas les immigrés, c'est pas les sans-papiers, c'est Hortefeux qu'il faut expulser! »

Partout, des discussions avaient lieu pour exprimer du mécontentement sur d'autres sujets que la retraite, notamment sur l'emploi et les salaires.

Avant cette nouvelle journée, les militants syndicaux, surtout de la CGT, ont multiplié les actions: diffusions quotidiennes de tracts aux portes des entreprises et aux principaux ronds-points routiers; nouvelle occupation, pendant quelques heures, de l'aéroport d'Aulnat.

D'autres manifestations ont eu lieu: à Ambert, devant la sous-préfecture, avec des pancartes du genre: « Travailler plus pour leur faire gagner plus? », et aussi à Issoire, avec un demi-millier de personnes.

• Retraites des parlementaires

Ils se sacrifient... mais très modérément

Quand le projet de loi sur les retraites est venu à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale, son président, Accoyer, a annoncé que celle des députés allait connaître « un effort de réforme sans précédent ». On allait voir ce qu'on allait voir !

Un système spécial de retraite, comprenant une double cotisation prélevée sur une indemnité de parlementaire très confortable, permet aux députés et aux sénateurs d'obtenir une retraite complète au bout de 22,5 ans de cotisation et, quand ils n'atteignent pas le nombre d'annuités, ils ne sont soumis à aucune décote. En conséquence, la retraite moyenne d'un député est de 2700 euros par mois et de 4400 euros pour les sénateurs, sans compter bien entendu leurs autres revenus qui peuvent se cumuler.

Donner un coup de rabot à ce système était une opération délicate. Un député UMP, Jacques Myard, a même piqué une grosse colère, parlant « d'imbécillité démagogique » et d'« antiparlementarisme primaire ». « Comparé au privé et à travail égal, on est des smicards », a-t-il ajouté, sans aller jusqu'à proposer de relever

le niveau du smic à celui de l'indemnité que touchent les parlementaires !

En fait, la « réforme » d'Accoyer sur les retraites des députés n'a évidemment rien à

voir avec celle que lui-même et ses collègues de droite ont votée à l'encontre des salariés. Les pensions des futurs députés en retraite devraient être diminuées en moyenne de 8 %

en 2011 et de 30 % lors de la prochaine législature, mais la double cotisation qui permet d'accélérer l'obtention des annuités est maintenue, de façon facultative.

La situation des parlementaires en retraite reste bien éloignée de celle du commun des mortels, ce qu'Accoyer a justifié ainsi : « Il s'agit de veiller à ce que les citoyens qui choisissent de devenir des élus de la nation n'abandonnent pas ce projet pour des raisons matérielles. Il faut veiller à ce que la diversité socio-professionnelle de l'Assemblée soit autant que possible préservée. »

Si l'on comprend bien, il s'agit de garantir le train de vie des patrons, des gérants de société, des avocats et autres professions libérales, qui constituent l'immense majorité de ceux qui siègent au Parlement et qui prétendent faire don pendant quelques années de leur personne à l'Assemblée ou au Sénat ! À condition d'être remboursés au centuple.

Jean SANDAY



• Retraite par points

Se préparer aux prochaines attaques

Les sénateurs ont adopté le projet de réforme des retraites, après y avoir introduit in extremis un amendement prévoyant l'organisation à compter du premier semestre 2013 d'une réflexion sur une « réforme systémique », chargée plus particulièrement « d'étudier la mise en place d'un régime de retraite par points. »

Voté dans la nuit du 20 au 21 octobre, c'est-à-dire entre la sixième manifestation contre la réforme des retraites, qui venait d'avoir lieu, et la septième, prévue pour huit jours plus tard, cet amendement se voulait sans doute bien plus un appel du pied en direction des dirigeants de la CFDT, partisans d'une telle réforme, qu'une vraie proposition de réforme future. Mais c'était aussi une façon de dire que cette réforme des retraites n'est qu'une étape, et de prendre date pour la prochaine.

Dans la foulée, le 28 octobre, Manuels Vals du Parti Socialiste, dans une interview à *La Tribune*, se fit lui aussi l'avocat de la retraite par points,

qui, selon lui, « permettrait de dépasser la question de l'âge légal, de créer un seul régime et d'offrir à chacun la possibilité de construire sa retraite à la carte ». Retraite à la carte qui est d'ailleurs l'une des principales revendications du Parti Socialiste en matière de retraites.

Dans les régimes actuels de retraite, celui du régime général de la Sécurité sociale comme celui des fonctionnaires, au moment du départ en retraite le montant de la pension est calculé en fonction du nombre d'annuités de cotisation et d'un revenu de référence. Actuellement, dans le régime général par exemple, une personne née en 1950 percevra à 60 ans, si elle a cotisé la durée requise (en l'occurrence 40 ans et six mois si elle prend sa retraite en 2010), une pension à taux plein, égale à 50 % de son salaire moyen calculé sur ses 25 meilleures années.

Dans un système de retraite par points, les cotisations prélevées sur les salaires sont transformés en points. Lors du

départ à la retraite, la pension est égale au nombre de points acquis, multiplié par la valeur du point en vigueur à cette date. Le système tient compte de la totalité des carrières, et non des 25 meilleures années comme dans le régime actuel (ou des six derniers mois pour les fonctionnaires). Les deux régimes de retraite complémentaire des salariés du privé, l'Agirc et l'Arcoo, fonctionnent selon ce mécanisme.

Les partisans du système par points mettent en avant sa plus grande lisibilité, sa simplicité par rapport à la retraite par annuités. Quand on entre dans le détail, la différence ne saute pas aux yeux. Ils y voient surtout la possibilité d'un « pilotage plus souple » : en cas de déficit, il suffit donc de baisser la valeur du point, fixée chaque année. Mais l'expérience prouve que, de ce point de vue, le régime actuel de retraite par annuités ne protège pas non plus contre la baisse des pensions.

Pour le reste, il en est d'un régime de retraite par points

comme de l'actuel régime de retraite par annuités. Tout dépend de ses modalités d'application. Il peut tout autant faire disparaître toute notion d'âge pivot, et permettre à chacun de partir à l'âge de son choix... avec la retraite amputée en conséquence. C'est apparemment le souhait de ceux qui s'en réclament aujourd'hui. Mais il peut aussi, comme le régime actuel de retraite, fonctionner avec un âge butoir et une durée requise, assortis d'une décote et d'une surcote, comme c'est déjà le cas pour les retraites complémentaires.

L'attaque actuelle contre les retraites n'est certainement pas la dernière. Retraite par points ou pas, peu importe la forme que prendra la prochaine réforme, et peu importe d'où elle viendra, d'un gouvernement de droite ou d'un gouvernement de gauche. Ce qui comptera, c'est le rapport de forces que les travailleurs peuvent opposer aux projets gouvernementaux et patronaux.

Jean-Jacques LAMY

Parole de retraité

Un retraité de 75 ans, interviewé par *Le Monde* des 31 octobre-1^{er} novembre, se déclare favorable à la réforme des retraites imposée par le gouvernement. C'est que, dit-il, l'espérance de vie s'est allongée depuis 1981 et que « nos enfants pourraient très bien vivre cent quarante ans » : « Les données démographiques bouleversent tout. C'est simple à comprendre. »

En plus il faudrait, selon lui, une retraite par points, avec laquelle « tout devient plus lisible ». Et surtout il faut, affirme-t-il, « un système d'épargne individuelle », une retraite par capitalisation reposant sur des fonds de pension. Il y a trente ans c'était déjà la conclusion de deux jeunes économistes, Denis Kessler (actuellement un des dirigeants du Medef) et Dominique Strauss-Kahn (patron socialiste du Fonds monétaire international), auxquels ce retraité avait demandé une étude sur le financement des retraites.

C'est vrai qu'il n'est pas n'importe qui. Ce retraité s'appelle Claude Bébear, il a longtemps dirigé le groupe d'assurances Axa, dont il est le président d'honneur, et il a la discrétion de ne pas donner le montant de ses pensions de retraite.

Vincent GELAS

• LVMH

Il est où, le gendarme ?

Samedi 23 octobre LVMH, premier groupe mondial dans le domaine du luxe, annonçait qu'il détenait 17,1% du capital d'Hermès International, une entreprise du même secteur mais de moindre taille. Les pouvoirs publics et les médias ont beau être extrêmement respectueux de Bernard Arnault, patron et principal actionnaire de LVMH, réputé être l'homme le plus riche de France et l'un des plus riches du monde, ils ont quand même montré un soupçon d'étonnement.

Une loi oblige en effet les actionnaires qui « montent au capital » d'une entreprise à se déclarer publiquement, lorsqu'ils franchissent les seuils de 5, 10 et 15% des actions, et donc des droits de vote qui y

sont associés. Les services de Bernard Arnault ont manifestement trouvé un moyen de contourner cette loi, censée limiter les possibilités de coups fourrés entre capitalistes.

Jean-Pierre Jouyet, le

président de l'Autorité des marchés financiers, l'organisme public chargé de veiller à la légalité des opérations boursières, a regretté le fait que « des opérateurs s'affranchissent des principes généraux de transparence, de loyauté et de sincérité de l'information » et assuré qu'une enquête va être ouverte. Il ajoute qu'une nouvelle loi, dite de « régulation financière et boursière », va rendre plus difficile ce genre d'opérations. Cette loi, discutée depuis 2009, a été publiée au *Journal officiel*

le jour même où LVMH rendait public son opération.

Pour la ministre de l'Économie, avec cette nouvelle loi « la France tourne le dos à la finance dérégulée ». Si elle lui tourne le dos, le moins que l'on puisse dire c'est que c'est fort lentement, en laissant à tout un chacun le temps de conclure les affaires engagées. Et on peut parier que la nouvelle loi ne sera guère plus contraignante pour les capitalistes que l'ancienne.

Paul Galois

• Industrie du luxe

Les parasites dévorent la société

L'entrée de LVMH au capital d'Hermès a mis en lumière une nouvelle fois la rentabilité des entreprises du luxe, celles qui produisent et commercialisent des marchandises destinées aux plus riches.

Hermès a, paraît-il, bâti sa fortune sur le « carré », un fichu de soie au prix de 420 euros l'unité, et sur le sac en cuir « fourre-tout » vendu pour la modique somme de 2800 euros. Il se trouve quand

même assez de gens pour s'offrir ce genre de choses, puisque le groupe compte dégager quatre cents millions d'euros de profits cette année. LVMH quant à lui a rapporté près de deux milliards de bénéfices l'an passé à ses actionnaires, dont Bernard Arnault qui possède à lui seul la moitié des parts. Et tout cela en vendant par exemple des bouteilles de Château Yquem 2005, un vin de Bordeaux, 500 euros pièce.

La mince couche de ceux qui s'enrichissent sans cesse achète, en plus de leurs productions,

les actions des entreprises de luxe. C'est pourquoi les cours en Bourse de ces dernières augmentent sans cesse, propulsant un Bernard Arnault à la septième place du classement des fortunes mondiales.

Mais ce tourbillon de richesses est ruineux, bien plus que pour ceux qui les achètent, pour l'ensemble de la société. L'enrichissement des parasites petits, moyens et grands se fait en effet depuis trente ans au prix de l'appauvrissement du reste du monde, comme la situation économique le démontre tous

les jours. De plus, ces profiteurs dépensent le produit de leurs rapines dans le luxe, c'est-à-dire de façon quasiment improductive, et il n'est pas exagéré de dire que les dépenses en tableaux, résidences, fêtes, yachts, etc. des plus gros d'entre eux, les Arnault et consorts, nourrieraient des populations entières.

Aussi le cours de l'action LVMH mesure-t-il, en plus de la fortune de Bernard Arnault, le degré de déliquescence du système social.

P. G.

• Sarkozy à Troyes (Aube)

Une visite sous haute surveillance

Nous n'aurons pas de photo de Sarkozy à Troyes le 4 novembre, les manifestants ayant été tenus à l'écart du cortège présidentiel par un service d'ordre impressionnant d'un millier de policiers et CRS.

Au dernier moment le préfet de l'Aube a interdit le rassemblement prévu place Jean-Jaurès, pourtant à l'écart de la mairie de Troyes. La CGT seule a maintenu une manifestation en dehors du Bouchon, le centre-ville de Troyes, sur le mail des Charmilles. Plus d'une centaine de personnes ont pu manifester leur hostilité aux mesures gouvernementales et leur indignation que le centre-ville soit rendu désert parce qu'inaccessible à toute personne non accréditée par l'UMP. La manifestation a laissé les rues couvertes de graffitis revendiquant la retraite à 60 ans, pour ensuite pique-niquer autour d'un barbecue.

Par contre, autour de la

mairie, personne dans les rues, personne aux fenêtres. Seuls une centaine de « badauds » sélectionnés se sont sagement tenus derrière des barrières disposées sur la place, face à l'entrée de la mairie.

Les lecteurs de la presse locale ont dû attendre le surlendemain de la visite pour voir les photos, forcément enthousiastes, de la place de la mairie, ou les vues affligeantes des politiciens de tous bords assistant à l'intérieur aux discours de Sarkozy flanqué de Baroin et Borloo. En effet les salariés de l'*Est-Éclair* et de *Libération Champagne* ont frappé fort en décidant d'une grève ce jour-là, empêchant la parution du vendredi.

Quant au motif de la visite, il n'y avait pas vraiment urgence à rapporter l'annonce de l'électrification de la ligne ferroviaire passant par Troyes. Car, la SNCF ayant privilégié le TGV Est qui passe au nord de Troyes, la ligne Paris-Bâle via Troyes a déjà perdu

son statut de ligne à moderniser. Les élus locaux (de tous bords) promettent l'électrification jusqu'à Troyes avec d'autant plus d'assurance que

des élections approchent. C'est un « dossier qui avance » sans cesse. Le problème est qu'il n'a jamais abouti. Cette fois, « Les Troyens auront leur train

électrique » (trouvaille de Baroin) est devenu promesse présidentielle... pour 2017.

Correspondant LO

• Air-Sarko-One

L'austérité qui vole

Tout en prêchant l'austérité au bon peuple et en prenant des mesures d'économies sur le dos des travailleurs, Sarkozy soigne son train de vie.

Il vient de se faire livrer son avion personnel, pardon, l'avion de fonction de la présidence de la République, un A 330 spécialement aménagé, pour la modique somme de 180 millions d'euros. Le président de la « France qui se lève tôt » pourra ainsi arriver au prochain sommet du G20 en Corée du Sud sans avoir eu à faire une escale humiliante, après avoir pu prendre une

douche et changer de linge dans l'avion lui-même, où toutes les commodités sont prévues..

Décidément, un président bling-bling, il faut que ça en jet...

P G



• Viande bovine

Les producteurs ne veulent pas se laisser abattre

Neuf abattoirs du groupe Bigard, le plus gros abatteur-transformateur de viande bovine du pays, ont été l'objet de manifestations et de blocages de la part d'éleveurs de bovins. Ces derniers, à l'appel de la FNSEA, avaient l'intention de faire une nouvelle fois connaître leurs difficultés, particulièrement à la veille d'une réunion de la filière en présence du ministre de l'Agriculture.

Selon le président de la branche bovins du syndicat, la FNB, le quart des éleveurs seraient « au bord du gouffre », raison pour laquelle une augmentation de 20 % du prix de vente à l'abatteur est exigée. Cela ne représenterait d'ailleurs que 60 centimes sur le kilo de carcasse – bête dépouillée et éviscérée, prête à la transformation – celui-ci n'étant payé à l'éleveur qu'entre 2,80 euros et 3,10 euros. Ce prix est le même



depuis une quinzaine d'années, alors que pendant ce temps le prix de vente aux consommateurs a augmenté de 40 %. Et, dans le même laps de temps, les frais de production des éleveurs ont grimpé en fonction ne serait-ce que du prix du gazole et des céréales destinées

à l'alimentation des quelque vingt millions de bovins.

Dans quelles poches est engloutie la différence entre le prix d'achat au producteur et le prix à l'étal du supermarché ? L'opacité de la filière est dénoncée par les responsables syndicaux, mais la situation

privilegiée du groupe Bigard, qui après avoir racheté Charal et Socopa réalise près de 45 % de l'abattage et de la transformation, lui permet de pratiquer les prix qu'il veut. Après lui, ce sont les géants de la distribution qui prennent leur part. Enfin les banques ne se privent

pas de prélever leur dîme.

Plusieurs dizaines de milliers de producteurs voient les banques empocher, par le biais des prêts, une partie du résultat de leur travail. Un éleveur qui vend ses bêtes à Bigard pour 2,80 euros le kilo de carcasse relate ses difficultés sur France 3, expliquant qu'il ne tirait de cette activité que 200 à 300 euros par mois, la moyenne se situant selon la FNB autour de 10 000 euros par an.

Si elle a entraîné le 9 novembre quelques promesses de la part du ministre Bruno Le Maire, la mobilisation des éleveurs n'a pas suffi à faire déplacer les patrons de Bigard, assis sur leur position dominante. Après un paisible épisode d'étiquetage des barquettes de viande en rayons des grandes surfaces, afin de mentionner le prix d'achat aux éleveurs, faudra-t-il pour voir leur travail revalorisé qu'ils en viennent à des actions plus... saignantes ?

Viviane LAFONT

• Contre le mal-logement

Réquisition des logements vacants !

Trente et une associations avaient monté autant de tentes sur le pont des Arts à Paris, le vendredi 5 novembre, pour dénoncer l'indifférence des pouvoirs publics envers les sans-abri et les mal-logés. Parmi elles, Emmaüs, les Enfants de Don Quichotte, ATD-Quart Monde, etc. Comme il fallait s'y attendre, elles ont été rapidement délogées par la police de ce lieu touristique situé en face du Louvre, mais le Premier ministre s'est senti obligé de leur donner un rendez-vous, ce qui ne l'engage pas bien loin.

Le collectif formé par ces associations s'élève contre « la situation catastrophique » du logement pour les plus démunis. Il y a actuellement 3,5 millions de mal-logés, dans des

logements insalubres, dangereux ou exigus, auxquels il faut ajouter 100 000 sans-abri et plus de six millions de personnes pouvant « basculer à tout moment dans le mal-logement ».

Début 2008, après l'installation des premières tentes rouges au bord du canal Saint-Martin, le gouvernement avait pourtant déclaré qu'il faisait du logement et de l'hébergement des sans-abri « un grand chantier national prioritaire ». Bien des promesses ont été faites concernant la construction de logements sociaux, qui n'ont pas été tenues. Bien des lois ont été votées, comme la loi SRU qui oblige les communes à avoir 20 % de logements sociaux, ou la loi Dalo sur le droit au logement opposable, qui n'ont pas

été appliquées. Et pour l'année 2011 le gouvernement annonce une baisse de 160 millions d'euros sur les crédits alloués au logement social !

Il existe pourtant une solution qui permettrait de résoudre vite une bonne partie du problème du logement : réquisitionner les logements vacants, au nombre d'environ 900 000. Et au moment où, à propos des retraites, le gouvernement claironne que quand une loi a été votée il faut l'appliquer, il serait bon qu'il se rappelle que cela fait maintenant plus de soixante ans qu'a été votée une loi permettant la réquisition de ces logements vides, moyennant d'ailleurs un loyer payé au propriétaire !

Marianne LAMIRAL

• Aide au logement

Un détournement de fonds

Dans l'examen du projet de budget de la Sécurité sociale, les députés ont voté fin octobre la suppression de la rétroactivité de trois mois de l'aide au logement. Ils ont suivi en cela la proposition faite par la secrétaire d'État à la Famille, Nadine Morano.

Jusqu'à présent, lorsque la Caisse d'allocations familiales

accordait l'APL à un demandeur, elle tenait compte des lenteurs dans le traitement des dossiers et payait les trois mois précédant la demande si celui-ci occupait déjà le logement, ce qui était quand même la moindre des choses.

Le gouvernement compte ainsi économiser 240 millions d'euros, pris dans la

poche de ceux pour qui l'APL est indispensable pour payer leur loyer. Il faut bien trouver l'argent car, quand il s'agit de donner 30 millions d'euros à une madame Bettencourt au titre du bouclier fiscal (sans parler des autres bénéficiaires), il n'est plus question d'économies !

M.L.

• Nouvelle hausse du prix des cigarettes

C'est bon pour la santé... du ministre du Budget

Le gouvernement vient de décider d'augmenter le prix du tabac de 6 % en moyenne. Pour un paquet de cigarettes courant, le fumeur devra désormais déboursier 5,90 euros, soit 30 centimes de plus. Il y a un an tout juste, une hausse identique avait déjà eu lieu.

Bien évidemment, cette hausse profitera en premier lieu à l'État, qui accapare 80 % du prix de vente, sous forme de taxes. En 2009, il a ainsi encaissé 12,5 milliards d'euros de recettes fiscales grâce à la vente du tabac, et cette augmentation de 6 % va lui rapporter 660 millions supplémentaires.

Les conséquences de cette hausse sur la consommation du tabac et sur la santé publique sont déjà connues : elles seront quasi nulles. Pour preuve, la hausse de l'an dernier n'a pas fait bouger le nombre de cigarettes vendues (seulement – 0,2 % sur un an). Et sur plusieurs années, malgré les hausses successives, malgré l'interdiction de fumer dans les lieux publics, le tabagisme augmente : entre 2005 et 2010, le nombre des

fumeurs quotidiens est passé de 26,9 % à 28,7 % de la population totale. D'après le rapport de l'INPES – l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé – l'accroissement important du nombre de chômeurs explique en bonne partie l'augmentation du tabagisme, car près d'un chômeur sur deux est un fumeur, une proportion supérieure à celle de la moyenne de la population.

Tout le monde connaît les effets dévastateurs du tabac sur la santé, son rôle dans les cancers, les maladies cardiaques et bon nombre de maladies graves. Sa nocivité est prouvée. Les cris d'alarme du milieu médical ne peuvent pas être ignorés. Son coût réel, du point de vue social, est incommensurable. Pourtant, pas grand-chose n'est fait au point de vue gouvernemental pour lutter contre ce fléau : ni véritables mesures de prévention, ni aides réelles aux fumeurs qui souhaitent s'arrêter. Il faut croire que cette drogue rapporte trop à l'État et aux industriels du tabac pour qu'ils puissent se passer de ces recettes.

Bertrand GORDES

• États-Unis

La fausse monnaie, un remède contre la crise pire que le mal

La banque centrale américaine, la Fed, a annoncé début novembre qu'elle allait acheter d'ici juin prochain pour 600 milliards de bons du Trésor américain, en plus des 300 milliards d'achats qui avaient déjà été programmés en août dernier. En tout, ce sont donc 900 milliards de dollars de bons du Trésor c'est-à-dire de dettes de l'État américain que la Fed va acheter, à raison de 110 milliards par mois, à quelque 18 institutions financières dont Goldman Sachs, Morgan Stanley et autres.

La Fed fait ainsi marcher la planche à billets (électronique) sous prétexte de soutenir l'activité économique et l'emploi. Inutile de dire que ce sont d'abord ces grandes banques et autres institutions financières qui vont profiter de l'opération. Quant à relancer l'investissement productif et la création d'emplois, personne n'y croit vraiment. D'abord parce que l'argent dont peuvent disposer les entreprises ne sert pas à investir et développer la production, tant que le prix bat des records historiques, sur les œuvres d'art. Bernanke, le président de JP Morgan Chase constate que « les entreprises continuent à réduire leurs investissements et leur dépenses en recherche-développement ». Quant à l'emploi, le résultat du seul calcul cité par la presse est que, si la Fed injectait 1 500 milliards dans l'économie américaine, le taux de chômage ne baisserait que de 0,2 % !

D'ailleurs, la Fed a déjà acheté pas moins de 1 700 milliards de dollars de bons du Trésor et de

titres hypothécaires entre décembre 2008 et mars 2010. Cela n'a pas fait reculer le chômage, dont le taux atteint officiellement 9,6 %, et en réalité beaucoup plus.

En fait, ces sommes considérables d'argent injectées artificiellement dans l'économie relancent surtout la spéculation. Spéculation sur les actions (l'indice Dow Jones de la Bourse de New York grimpe depuis la première annonce de la Fed en août), sur l'or, dont le prix bat des records historiques, sur les œuvres d'art. Bernanke, le président de la Fed, ose prétendre que la hausse du prix des actions, en enrichissant les détenteurs d'actions, va relancer la consommation, donc la production, donc la création d'emplois.

Mais surtout c'est la spéculation sur les matières premières et les denrées alimentaires qui va être à nouveau dopée, engendrant une véritable catastrophe pour la population des pays pauvres.

Sans compter que cette



création artificielle de monnaie fait baisser le dollar. Cela favorise les exportations américaines, mais cela renchérit les importations venant des pays tiers. Les États-Unis exportent ainsi leur inflation, et la population des pays pauvres va payer le prix fort de cette politique en faveur des grandes banques, institutions financières et grandes entreprises. Des milliards de personnes vont

souffrir, pour que vivent les profits de la bourgeoisie la plus riche du monde.

La Fed a d'ores et déjà annoncé qu'après le mois de juin « si besoin », elle est prête à faire marcher encore plus la planche à billets.

Le président de la Réserve fédérale de Kansas City, qui est le seul à avoir voté contre cette

fuite en avant de la Fed, estime que cela crée trop de risques pour le système financier et qu'il s'agit d'un « pacte avec le diable ». Autant dire que chaque remède appliqué à la crise ne fait qu'aggraver celle-ci et les catastrophes qu'elle engendre. Il est urgent de débarrasser l'humanité de cette classe de parasites.

Dominique CHABLIS

Après le succès électoral des Républicains Une excuse pour Obama et les Démocrates

Bien qu'on ne connaisse pas encore tous les résultats des élections américaines du 3 novembre, en particulier le taux de participation, Obama a reconnu qu'elles reflètent « la frustration de la population » face aux difficultés dans lesquelles celle-ci se débat. Et il a reconnu sa responsabilité dans la « raclée », comme il dit lui-même, infligée aux Démocrates. Les Républicains ont en effet maintenant une large majorité dans la Chambre des représentants. Les Démocrates restent toutefois majoritaires au Sénat.

Dans bien des endroits, les électeurs ont voté contre les hommes en place, qu'ils soient républicains ou démocrates, exprimant ainsi leur ras-le-bol de politiciens qui ne cessent de s'attaquer à la population laborieuse. Le plus significatif est sans doute le niveau d'abstention : des estimations (puisque les chiffres définitifs ne seront connus que bien plus tard) indiquent que près des deux tiers de la population en âge de voter

n'ont pas pris part au vote. Parmi les travailleurs, cette proportion est plus grande encore.

Beaucoup n'ont vu aucune raison de choisir entre des candidats de deux partis qui, tout en se succédant au pouvoir, ont mené la même politique antiouvrière, versant des milliards par centaines aux banques et aux grandes entreprises pendant que la population laborieuse s'appauvrisait, que des millions

de personnes voyaient leur maison saisie, que le chômage atteignait des records, sans parler des guerres dont les USA sont encore loin d'être sortis, en Afghanistan et même en Irak.

Obama s'est empressé de tendre la main aux Républicains, avec lesquels il s'est dit pressé de travailler et prêt à passer des compromis. Par exemple sur le renouvellement des grosses réductions d'impôts accordées par Bush et qui viennent à échéance au 31 décembre, Obama pourra dire qu'il voulait les supprimer pour les plus hauts revenus (les 2 % qui gagnent plus de 250 000 dollars par an), mais qu'il a dû y renoncer – totalement ou partiellement – pour obtenir un compromis avec les Républicains. De même il se prépare à faire des compromis dans

le domaine de l'éducation. On se demande d'ailleurs bien lesquels, tant son gouvernement pousse déjà très fortement en faveur des intérêts privés dans ce domaine, contraignant des centaines d'écoles publiques à fermer pour laisser la place à des écoles privées.

En fait, le succès électoral des Républicains servira de prétexte à Obama, d'ici 2012 où auront lieu les élections présidentielles, pour mener la même politique antiouvrière tout en prétendant que c'est à son corps défendant. D'ailleurs un des leitmotifs de sa campagne électorale en 2008, puis de son gouvernement pendant deux ans, a été sa volonté de travailler avec les Républicains et de mener une politique consensuelle. Les Républicains n'ont pas joué le jeu, ce qui n'a pas

D. C.

• Sahara occidental

Revendications des Sahraouis

Le régime marocain répond par la répression

L'armée marocaine est intervenue violemment pour démanteler le campement de Gdim Izik, situé à une douzaine de kilomètres de Laâyoune, la capitale du Sahara occidental. Les affrontements, qui se sont poursuivis jusque dans les quartiers sahraouis de cette ville, auraient fait plusieurs morts et plusieurs centaines de blessés.

Ce campement, qui comptait près de vingt mille Sahraouis, avait été installé à la mi-octobre pour réclamer pacifiquement « le respect des droits socio-économiques » des Sahraouis et « leur droit à l'autodétermination » face à l'occupant marocain.

L'armée marocaine, qui avait organisé un véritable blocus du site afin d'empêcher d'autres protestataires de rejoindre les premiers, avait déjà quelques jours auparavant tiré sur une

voiture, tuant un jeune de 14 ans. Ces affrontements viennent rappeler un conflit qui dure depuis plus de trente ans. Ancienne colonie espagnole, peu peuplée mais renfermant d'importants gisements, de phosphate notamment, le Sahara occidental fut annexé par le Maroc en 1975, à l'issue d'une « marche verte » qui visait à affirmer sa « souveraineté historique et légale » sur ce territoire dit Sahara marocain. Il le fit d'autant plus facilement qu'il

bénéficiait du soutien des États-Unis, de la France et de l'Europe occidentale, et des monarchies du golfe Persique ainsi que d'Israël, face aux visées de l'Algérie sur un territoire qui aurait pu lui offrir un débouché maritime sur l'Atlantique et qui, elle, était soutenue par l'URSS et la Libye.

Les indépendantistes sahraouis et leur organisation, le Front Polisario, qui n'ont jamais accepté cette colonisation, menèrent dès lors de nombreux raids armés contre les forces marocaines, avec le soutien logistique et militaire de l'Algérie. Dans les années 1980, pour se défendre de ces attaques, le Maroc érigea un mur, qui depuis sépare

le Sahara en deux, les 20 % à l'est étant abandonnés au contrôle du Front Polisario, les 80 % situés à l'ouest demeurant sous contrôle marocain. Les affrontements militaires prirent fin en 1991 suite à un cessez-le-feu conclu sous l'égide de l'ONU. Un référendum sur le statut du territoire fut également envisagé, mais il fut reporté à plusieurs reprises.

Entre-temps, le Maroc a entamé un vaste mouvement de colonisation du Sahara, faisant sortir des sables des villes nouvelles et offrant des avantages et des emplois à ceux qui acceptaient de s'y installer. Le but était évidemment de noyer la population autochtone, qui était tenue

à l'écart des avantages offerts. De même, l'État marocain s'est arrogé le droit d'exploiter à son unique profit les ressources naturelles, le phosphate et depuis peu le pétrole, de la région.

Aujourd'hui, le Maroc envisage d'accorder une autonomie au Sahara occidental, une option rejetée par le Polisario qui réclame la tenue d'un référendum et la reconnaissance véritable du droit des Sahraouis à l'autodétermination et à l'indépendance. Ce n'est pas la répression du régime marocain qui pourra répondre aux aspirations des Sahraouis.

Roger MEYNIER

• Espagne

Ex-dirigeant des Commissions Ouvrières et du PCE

La mort de Camacho

Marcelino Camacho, leader historique du syndicat majoritaire espagnol Commissions Ouvrières (CCOO) et membre du Parti Communiste d'Espagne, est mort le 29 octobre à l'âge de 92 ans. À la chapelle ardente, installée au siège de CCOO, sont venus lui rendre hommage des centaines de travailleurs, militants syndicalistes ou de gauche, mais aussi les représentants du gouvernement, de la plupart des formations politiques et syndicales – ouvrières et patronales – du pays, et même le prince Felipe, le fils du roi d'Espagne.

Tous l'ont présenté comme un militant pour la liberté, certains saluant en lui le syndicaliste qui, sous la dictature de Franco, a contribué à créer le premier syndicat ouvrier de l'Espagne d'alors. Mais ils ont aussi et surtout rendu hommage à l'homme « ouvert, ferme, cohérent et défenseur d'un syndicalisme de pression-négociation ».

Un syndicat créé de haute lutte sous le franquisme...

Camacho, fils de cheminot, avait 17 ans quand il adhéra au Parti Communiste en 1935. Il combattit contre Franco, et, comme des milliers d'autres, dut subir la répression franquiste : prison, camps d'internement, travaux forcés et exil. De retour en Espagne en 1957, ouvrier à Madrid, il organisa clandestinement les travailleurs, leur demandant d'entrer dans les syndicats franquistes, choix qui a permis de couvrir l'activité des militants. C'était en 1964. Camacho est de nouveau arrêté et emprisonné en 1967, mais cela n'empêcha pas CCOO de continuer à se développer.

À la mort de Franco en novembre 1975, CCOO, qui s'était

construit au prix du sacrifice de centaines de militants, était toujours clandestin, mais il organisait des milliers de travailleurs, et les plus combattifs.

...mais responsable devant la bourgeoisie

Et ce sont effectivement des milliers de travailleurs qui, dans la période d'effervescence politique qui a suivi la mort du dictateur, se sont mobilisés et rejoignaient les syndicats encore clandestins, en particulier CCOO. En 1976 les grèves se multiplient un peu partout.

Mais le syndicat, lié au PCE, voulait être reconnu et légalisé et ses dirigeants agirent pour ne pas étendre et unifier le mouvement. Le parti de Carrillo et de Camacho montraient qu'il était une force sur laquelle il fallait compter, mais montraient aussi par-là qu'il pouvait être un rempart efficace contre les mouvements sociaux.

La « transition démocratique » achevait de se mettre en place. La bourgeoisie passait sans la moindre difficulté du franquisme à un régime démocratique. À quelques mois des premières élections, le PCE



Camacho, au premier rang à droite, lors d'une manifestation en 1981 avec d'autres leaders politiques.

acceptait et la monarchie et le drapeau « national » (franquiste, et non républicain). Il promettait même d'éviter tout conflit social en échange de sa légalisation, ce qu'il concrétisa en octobre 1977 par la signature des accords de la Moncloa, qui imposaient des sacrifices aux travailleurs. Si les syndicats n'eurent pas à les signer, Camacho (au Comité central du parti et depuis peu député) s'en fit le défenseur.

Le PCE pensait à cette époque devenir un grand parti de gouvernement. Mais ce rôle échut au Parti Socialiste (PSOE) et le PCE vit ses scores électoraux s'effriter. Après plusieurs scissions, son rôle devint de plus

en plus marginal. Malgré les attaques du gouvernement socialiste contre le monde du travail, il fallut attendre 1985 pour que la centrale de Camacho appelle à la grève générale, la première depuis la mise en place du nouveau régime, et contre un gouvernement socialiste. Cette grève fut un succès mais elle resta sans lendemain.

Deux ans plus tard, Camacho était écarté de la direction de CCOO par Antonio Gutierrez, qui avait quitté le PC et prônait « l'indépendance syndicale ». Depuis, l'orientation « paix sociale » ne fait même plus l'objet de discussions.

Depuis une vingtaine d'années Marcelino Camacho s'était mis en retrait. Il critiquait parfois les actuels dirigeants de CCOO pour leur manque d'audace et leur docilité. Et il garde ainsi l'image dans le monde ouvrier d'un dirigeant plus combatif que ses successeurs.

Mais on ne peut pas oublier que ce sont des dirigeants syndicaux et politiques du PCE qui ont offert à la bourgeoisie espagnole une paix sociale qui a permis aux grands groupes capitalistes et aux banquiers de continuer à s'enrichir aux dépens du monde du travail

Helène GRILLET

• Le 9 novembre 1970 mourait de Gaulle

Un général réactionnaire, une V^e République à son image

Quarante ans après sa mort le 9 novembre 1970, bon nombre de politiciens, de droite surtout mais également de gauche, continuent à se revendiquer de l'héritage de de Gaulle en y puisant ce qui leur convient, qui son autoritarisme, qui son nationalisme, qui même un prétendu caractère social de sa politique. En fait, ce que tous vantent c'est la réussite de sa politique, que beaucoup auraient espérée pour eux-mêmes.

Le mythe du gaullisme prit sa source durant la Deuxième Guerre mondiale. Jusque-là, de Gaulle n'était qu'un obscur colonel partageant avec Pétain, son supérieur hiérarchique, les mêmes idées réactionnaires. Lors de l'annonce par Pétain de la capitulation du gouvernement français face à l'Allemagne, de Gaulle, nommé quelques jours plus tôt général de brigade à titre temporaire et sous-secrétaire d'État à la Guerre, se trouvait en mission à Londres. Refusant de rentrer, il lança le 18 juin son fameux appel via la BBC, déclarant que «*la flamme de la résistance ne s'éteindra pas*». Ce faisant, il ne faisait que se positionner pour défendre les intérêts de la bourgeoisie française, mais en choisissant le camp des Anglo-Américains, s'opposant au choix de Pétain.

Au début, cet appel eut peu d'écho. Mais de Gaulle parvint à s'imposer comme le chef de la Résistance intérieure, grâce au ralliement des principales forces politiques, notamment de la SFIO et du Parti Communiste, au sein du Conseil National de la Résistance.

À la Libération, de Gaulle devint logiquement le président du Gouvernement provisoire. La tâche de son gouvernement était de «*redresser la France*», ce qui voulait dire pour lui : redonner des assises solides à la bourgeoisie. Il ne put y parvenir que grâce à l'appui des partis de gauche et en premier lieu du Parti Communiste, qui participait pour

la première fois à un gouvernement bourgeois.

De Gaulle resta au pouvoir jusqu'en 1946, date à laquelle, en désaccord avec l'Assemblée sur sa conception de l'État, le rôle des partis et la question des crédits militaires, il démissionna. Commença alors pour lui une «*traversée du désert*», qui dura jusqu'en 1958. Dans un premier temps, il créa le Rassemblement du peuple français (RPF), un parti d'extrême droite. Dans le contexte de la Guerre froide et grâce à la popularité de de Gaulle, le RPF connut un certain succès : il obtint quatre millions de voix aux élections de 1951 et 117 députés. Mais, affaibli par les défections successives de plusieurs dizaines de ses élus, le RPF fut mis en sommeil en 1955.

Retiré dans sa résidence de Colombey-les-deux-Églises, de Gaulle dut attendre jusqu'en 1958 pour revenir au pouvoir. La bourgeoisie était alors confrontée à deux problèmes : celui des institutions et de l'instabilité gouvernementale, et celui de l'Algérie.

La question des institutions

L'instabilité politique de la IV^e République était proverbiale. Pour la pallier, deux solutions étaient possibles : une réforme de la Constitution, rendant le gouvernement plus indépendant de la Chambre, et une modification de la loi électorale qui diminuerait la représentation du PCF. Aucun des partis du centre et de la droite n'était capable de les mettre en œuvre, si bien qu'entre janvier 1947 et janvier 1959 vingt et un gouvernements se succédèrent, certains ne durant que quelques jours.

Au problème institutionnel s'ajoutait depuis 1954 le problème algérien. Échaudée par sa défaite en Indochine, la bourgeoisie française savait qu'elle ne pouvait pas gagner la guerre d'Algérie et qu'elle devrait tôt ou tard concéder l'indépendance. Mais aucun gouvernement n'osait imposer cette solution, ni même faire état d'une volonté de discussion avec le FLN algérien.

Dans ce contexte, le recours à de Gaulle fut envisagé par bon nombre d'hommes politiques de droite. L'occasion de jouer les sauveurs lui fut fournie le 13 mai 1958. À Alger, avec la complicité de l'armée, les partisans de «*l'Algérie française*» s'emparèrent du Gouvernement général et constituèrent un Comité de salut public présidé par le général Massu, un gaulliste de longue date. Deux jours plus tard, ce dernier supplia «*le général de Gaulle de bien vouloir rompre le silence en vue de la constitution d'un gouvernement de salut public*». Le général Salan, qui venait d'être investi de tous les pouvoirs civils et militaires, lança un «*Vive de Gaulle !*» devant une foule d'Européens rassemblée à Alger.

En France, de Gaulle apparaissait non pas comme le sauveur de l'Algérie française mais comme le seul homme pouvant empêcher un coup

par référendum avec une écrasante majorité (79 % des suffrages). Parallèlement, la nouvelle loi électorale permit de réduire la représentation parlementaire du PCF. Avec 19 % des voix, il n'eut que dix députés aux élections de 1958.

Ainsi, c'est en se servant de la menace représentée par le coup de force des ultras d'Alger que ce général réactionnaire put imposer en France un projet politique qui était le sien depuis longtemps : une Constitution plus autoritaire, rendant le gouvernement plus indépendant de la Chambre et, au-delà, de l'opinion.

De l'Algérie française à l'indépendance

En Algérie, tout en intensifiant la répression militaire, de Gaulle s'orienta vers une solution qui devait conduire à l'indépendance. En septembre 1959, il s'affirma en faveur de «*l'autodétermination*» de l'Algérie, ce qui lui attira l'hostilité des colons



De Gaulle écoutant avec... stupéfaction un discours de Malraux, qui s'était fait un des chantres du régime.

de force de l'armée. Après quinze jours de crise, il vit se rallier à lui la quasi-totalité des hommes et des formations politiques françaises, Parti Socialiste compris.

Parvenu au pouvoir comme président du Conseil de la IV^e République, le 1^{er} juin 1958, de Gaulle se présenta devant l'Assemblée qui lui vota sa confiance, puis lui accorda les pleins pouvoirs pour six mois, ainsi que la possibilité de modifier la Constitution. Cette nouvelle Constitution, fondement de la V^e République, fut adoptée

et de l'armée, marquée par la journée des barricades à Alger en 1960, le putsch des généraux en 1961 et le développement du terrorisme de l'OAS à partir de cette date. Contre l'extrême droite, de Gaulle s'appuya ouvertement sur les organisations de la classe ouvrière française, en particulier le PCF et la CGT, comme lors de la grève nationale d'un quart d'heure payée par beaucoup d'entreprises lors du putsch des généraux.

Les accords d'Evian conclus avec les dirigeants du FLN aboutirent à l'indépendance

de l'Algérie en juillet 1962. Là encore, de Gaulle eut recours au référendum et fit plébisciter sa politique par 90 % des votants.

Quelques mois plus tard, il fit adopter une loi qui lui était chère, celle instaurant l'élection du président de la République au suffrage universel. Ainsi de Gaulle cherchait à institutionnaliser son rôle d'homme au-dessus des partis, de Bonaparte jouant de son prestige pour imposer ses solutions aux problèmes de l'heure.

Pourtant, avec la fin de la guerre d'Algérie, les antagonismes politiques et sociaux sur lesquels de Gaulle s'était appuyé disparurent d'autant plus rapidement qu'une conjoncture économique favorable permit aux centaines de milliers de «*rapatriés*» de s'insérer dans la société métropolitaine.

Le régime de type bonapartiste que de Gaulle avait instauré perdura jusqu'en Mai 68. Si la droite unanime lui accorda ses suffrages en juin 1968, la bourgeoisie ne lui pardonna pas de n'avoir pas su éviter les troubles sociaux.

L'usure du régime fut confirmée lors du référendum d'avril 1969, sur la création des régions et la réforme du Sénat. Mis en minorité avec seulement 46,7 % de oui, de Gaulle en tira les conclusions dès le lendemain en se retirant de la vie politique.

Il reste aujourd'hui de la période gaulliste un héritage institutionnel qui permet d'assurer une relative stabilité gouvernementale. Mais autant de Gaulle avait forcé les partis de droite à se regrouper dans un parti unique, autant ses successeurs sont obligés de jouer un jeu d'équilibre entre les forces de droite, qui s'opposent parfois âprement. Tout en continuant à remercier de Gaulle, fondateur de la V^e République, de les avoir dotés d'une Constitution leur laissant en grande partie les mains libres.

Roger MEYNIER

• Projet de loi sur les plans sociaux :

« Moraliser » les licenciements ? Non, les interdire !

Le 2 novembre, un député du Nouveau Centre, Jean-Christophe Lagarde, avec l'appui de son groupe qui est associé à l'UMP, a présenté le texte d'un projet de loi qui pouvait avoir des contours alléchants : « Non aux plans sociaux d'entreprises bénéficiaires payés par l'État », a-t-il ainsi déclaré.

En fait, ce projet a un article unique qui déclare : « L'autorité administrative peut, au vu de la situation économique de l'entreprise, refuser de signer les conventions permettant l'attribution des aides du Fonds national de l'emploi pour la mise en œuvre du plan de sauvegarde de l'emploi. Dans ce cas, le financement de ce dernier est à la seule charge de l'entreprise. » La presse a présenté cela comme une réponse au scandale de l'entreprise Molex et à son refus de payer toute une partie de ses obligations.

On ne peut savoir le sort qui sera réservé à ce projet de loi. Le patronat est paraît-il attentif à ce qu'il en adviendra. Mais il est révélateur de ce que peuvent proposer les grands partis dits « responsables ». D'une prétendue indignation face à des patrons qui affichent des profits indécents et qui licencient quand même, on arrive à un projet de loi qui ne protège en aucune façon les travailleurs face à ces pratiques, voire qui aggrave la situation actuelle. Car ce ne sont pas les aides à l'emploi dans le cadre des plans sociaux qui sont les



Contre les licenciements de 1 120 salariés de Continental.

plus révoltantes. Ni l'aide aux préretraites FNE, ni les aides aux conventions d'allocations temporaires dégressives, pour aider au reclassement des licenciés.

Même s'il est vrai que ce devrait être aux patrons de tout payer, cet argent-là bénéficie un peu aux travailleurs, en amortissant la dureté des licenciements. Il est d'ailleurs révélateur de savoir que ces aides ont déjà été réduites à la portion congrue, pour réorienter les fonds plus directement vers les caisses du patronat, ce que personne, ni à droite ni même à gauche, ne remet en question.

Ce qui est insupportable et révoltant, c'est de voir les plus grandes entreprises, les plus riches, les plus profitables, annoncer des résultats mirobolants en même temps

que de nouvelles vagues de licenciements. Et la solution n'est pas de « moraliser » les licenciements effectués par des capitalistes qui, aujourd'hui, comme hier et demain encore, considèrent les finances de l'État comme leur propriété personnelle.

Mettre fin au scandale des Total, Sanofi Aventis, Arcelor, Peugeot, Renault qui licencient en même temps qu'ils distribuent des milliards de dividendes à leurs actionnaires, ce serait d'abord leur interdire de le faire sous peine de réquisition et imposer un contrôle réel des travailleurs sur tous leurs comptes. Mais ce n'est pas un projet de loi qui l'imposera, mais des millions de travailleurs en lutte pour défendre leur droit à la vie.

Paul SOREL

• IVG

Un droit remis en cause par les attaques contre les services de santé

« Droit à l'avortement, non au démantèlement de l'hôpital public », affirmait une banderole de la manifestation appelée samedi 6 novembre par la Cadac (Coordination des associations pour le droit à la contraception et à l'avortement), l'Ancic (Association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception), le Planning familial, ainsi que des associations, des syndicats et des partis politiques, dont Lutte Ouvrière.

La veille, les services de la ministre de la Santé Roselyne Bachelot annonçaient une augmentation de 50 % des forfaits versés par la Sécurité sociale aux établissements pratiquant des IVG. Le gouvernement reconnaît donc ainsi que le fait de rémunérer les IVG très en dessous de leur coût de revient, comme c'est le cas depuis des années, a contribué à la fermeture de centres qui les pratiquent. Le problème, c'est que la même promesse avait déjà été faite par la même ministre... lors de la Journée internationale des femmes en mars dernier et devait être appliquée « au début de l'été ». Sans effet !

Cette fois, parole de ministre, la mesure sera effective « avant la fin de l'année ». Selon le quotidien *La Tribune*, la raison invoquée pour ce retard est que le gouvernement voudrait tenir compte de la situation des femmes qui n'ont pas de mutuelle et qui doivent en principe payer le ticket modérateur fixé à 20 % du prix de l'IVG, et même 30 % pour l'IVG médicamenteuse. Effectivement, si l'IVG chirurgicale passait par exemple de 300 à 450 euros, le ticket modérateur augmenterait de 60 à 90 euros. Le problème n'est pas nouveau : un rapport

de l'Inspection générale des affaires sociales de 2009 soulignait déjà que dans certaines situations « la patiente peut être dans l'impossibilité financière de s'acquitter du paiement du ticket modérateur », mais il signalait aussi que certains établissements font prendre en charge le ticket modérateur par l'AME (aide médicale d'État). Qu'est-ce qui empêcherait le gouvernement de généraliser cette pratique ? Ce ne serait pas du luxe, alors que la loi qui a prévu le remboursement de l'avortement date de 1982.

Mais, pour passer d'un effet d'annonce à une mesure concrète, le gouvernement a visiblement du mal. En revanche, il n'a pas d'état d'âme pour faire pression sur les établissements de santé publics afin qu'ils réduisent leur personnel, et pour favoriser les établissements privés dont la vocation est de faire du profit.

Les difficultés pour les quelque 200 000 femmes qui ont recours chaque année à l'IVG s'en trouvent accrues. C'est grâce aux luttes que le droit à l'IVG a été arraché il y a trente-cinq ans. Ce combat n'est pas terminé.

Jean SANDAY

• Sécurité alimentaire Comment leur faire confiance ?

L'Agence européenne pour la sécurité des aliments (EFSA) affirme que le Bisphénol A, composé chimique entrant dans la fabrication de bouteilles plastiques, de canettes et de nombreux emballages alimentaires, ne serait pas dangereux pour la santé.

Pourtant, selon certaines études scientifiques, ce produit pourrait provoquer des problèmes hormonaux et neurologiques, notamment chez les nourrissons. Après le Danemark, le Canada, l'Australie et plusieurs États américains, la France a d'ailleurs interdit la fabrication et la commercialisation de biberons contenant ce composé.

On comprend que l'annonce de l'Agence européenne ne rassure pas grand monde

et soulève de nombreuses critiques. D'autant que, dans le même temps, on a appris que Diana Banati, élue présidente du conseil d'administration de cette agence depuis 2008, était également membre d'une association regroupant les plus grands trusts agro-alimentaires, comme Kraft Foods, Nestlé, Danone mais aussi Monsanto et Bayer, et faisant du lobbying auprès des instances chargées d'enquêter sur les OGM ou les effets de certains produits sur la santé.

Après ces révélations, les porte-parole de l'EFSA prétendent qu'il n'y a aucun « conflit d'intérêt ». En tout cas, pas pour les intérêts des trusts agro-alimentaires.

R. M.

• Carros (Alpes-Maritimes)

Ministres sous haute surveillance

Pendant plusieurs heures à Carros, en banlieue de Nice, samedi matin 6 novembre, tous ceux qui traversent le Var par le pont de la Manda ont du faire un grand détour : celui-ci était fermé à la circulation. Dans le ciel, deux hélicoptères tournoyaient et sur les routes des gendarmes se tenaient en faction.

En ville, non loin de la mairie, bon nombre de policiers,

dûment équipés et protégés par casques, jambières et épaules matelassées, tenaient à l'œil des militants d'Amnesty International qui faisaient signer des pétitions pour la libération du prix Nobel de la paix. Tout ce déploiement parce que Christine Lagarde faisait visiter au Premier ministre chinois l'usine Schneider qui se trouve sur la zone industrielle de Carros, en bordure du Var.

Dans l'usine, c'était le branle-bas de combat. La direction avait fait briquer les locaux. Elle avait fortement recommandé de ne pas lever le nez de son travail, lors du passage des illustres visiteurs.

Une visite sous haute surveillance policière qui, pour la ministre et son hôte, semblait faire partie de leur normalité.

Correspondant LO

• Hôpital Tenon (AP-HP) Paris 20^e Contre le manque de personnel

La lutte continue

« *Personnel soignant à bout de souffle* » : cette affiche collée sur les murs de l'hôpital illustre bien la situation aux Urgences de l'hôpital Tenon. Aujourd'hui, sur une équipe de 37 infirmières, il n'en reste plus que 19, et le week-end des infirmiers ont exercé leur droit de retrait. Les 5 et 6 novembre plusieurs arrêts-maladie étaient comptabilisés parmi le personnel des Urgences.



Il faut dire que, depuis six semaines qu'une partie du personnel est en grève et que le mécontentement contre les mauvaises conditions de travail s'exprime, la direction ne propose que des pis-allers et non des recrutements pérennes : appel à des intérimaires, projet de missions longues d'infirmières issues de la Communauté européenne, prises de contact avec des étudiantes infirmières en fin de formation au Salon infirmier qui vient de se tenir. Pour couronner le tout, un audit a été demandé à l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail). L'année dernière, un groupe de

travail s'était déjà penché sur la question de l'amélioration des conditions de travail... pour un résultat nul aujourd'hui.

Dans le service de cancérologie, une réunion s'est tenue le 8 novembre avec la direction. Le personnel avait chiffré les besoins nécessaires en personnel, toutes catégories confondues, car les effectifs alloués par la direction restent toujours en deçà des besoins pour travailler correctement.

Cette réunion a également fait apparaître de graves manques de personnel dans le secteur des électro-radiologues médicaux qui prennent en charge les malades dans les

traitements par radiothérapie. Les médecins dénoncent l'obligation de baisser l'activité faute de personnel et l'impossibilité de mettre en place de nouveaux protocoles.

En 2007, suite à plusieurs cas de surexposition lors de traitements de radiothérapie à l'hôpital d'Épinal, le ministère avait commandé des rapports. Depuis leur communication, la situation ne s'est pas améliorée : listes d'attente, manque de moyens humains et matériels du personnel.

En réunion, la direction dit qu'elle veut bien embaucher, mais seulement dans le cadre

des économies à réaliser sur l'hôpital, c'est-à-dire le moins possible. Elle promet également une reconnaissance financière à la fin de l'année, sans pouvoir en donner le montant, aux trois services les plus combattifs, c'est-à-dire un os à ronger qui ne changera rien à l'épuisement du personnel, lié au sous-effectif.

Après la réunion, les travailleuses en lutte étaient décidées à continuer le mouvement et constataient que depuis six semaines la direction locale les lanternait. Elles concluaient qu'il faudrait s'adresser plus haut pour se faire entendre.

Correspondant LO

• Hospices civils de Lyon (HCL)

Dans la plus grande cuisine de France, préparer les repas, ce n'est pas de la tarte !

Aux Hospices civils de Lyon, la nouvelle unité centrale de production alimentaire (UCPA) a ouvert le 20 septembre. En 2012, elle regroupera quatre unités sur cinq auparavant réparties sur plusieurs hôpitaux et produira 15 000 repas quotidiens. Actuellement, une unité restant à accueillir, elle produit déjà 11 000 repas tous les jours pour le personnel et les patients de neuf établissements.

Pour la direction, cette restructuration s'inscrit dans la continuité du processus de concentration engagé depuis plusieurs années, présenté comme devant améliorer la qualité des repas, les conditions de travail mais également réaliser des économies budgétaires. Pour le moment, c'est surtout ce dernier point qui a été atteint : 150 personnes travaillent dans cette cuisine et 140 sur les différents établissements pour servir les repas. Et soixante postes ont disparu dans l'opération !

Car, pour le reste, les conditions de travail sont très dures. Les agents travaillant à la mise en barquettes pour les patients font des heures supplémentaires tous les jours, travaillant jusqu'à dix heures, des journées

commencées à 7 heures pouvant se terminer à 17 heures. Il va sans dire que les RTT et les congés annuels pour l'instant sont refusés.

Le travail se fait debout, devant les chaînes, pendant plus de huit heures, sans avoir le temps d'aller manger pour ne pas finir trop tard, avec une seule pause de dix minutes, et c'est à peine si les agents ont le temps d'aller aux toilettes. Pour ceux qui sont aux produits frais, ce sont plus de huit heures passées à 8°C dans le bruit des souffleries, sans parler des barquetteuses et de la chaîne de longue conservation qui tombent constamment en panne.

Les cuisiniers déplorent leur déqualification. Ils passent leur temps à ouvrir des boîtes ou des sachets, naviguent du

froid au chaud de 4°C à 35°C. Ainsi, ils doivent ouvrir environ 250 boîtes pour préparer 5 500 poulets et doivent ensuite passer deux heures à compacter les boîtes, avec une machine qui ne fonctionne pas correctement.

Les plats métalliques n'ont pas été renouvelés et sont en mauvais état, les cuisiniers et les agents à la plonge se blessent régulièrement. Les échelles sur lesquelles sont stockés les plats ne sont pas assez solides et se sont déjà effondrées.

En fin de journée, ils ont mal au dos, aux épaules, aux poignets. Certains sont obligés de mettre des bas de contention pour pouvoir supporter la station debout. Sans compter que le travail au froid est épuisant. Et il faut se presser car le site est installé dans une zone industrielle de la banlieue lyonnaise, mal desservie par les transports en commun et donc d'un accès difficile pour les agents. Rater son bus, c'est une demi-heure d'attente.

Dans les établissements

aussi le personnel est épuisé. Il réceptionne et sert les plats pour le self du personnel et prépare les envois dans les services pour les patients. Pas assez nombreux, ils sont polyvalents et tournent sur tous les postes. Il n'est absolument pas tenu compte de leur état de santé. Depuis deux mois de fonctionnement, il y a déjà eu quatre accidents du travail. Et la moindre anicroche ne leur permet plus de servir tous les repas. C'est ainsi que, le 30 octobre, le self du personnel de l'hôpital Édouard-Herriot n'a pas pu ouvrir.

L'inauguration de l'UCPA vient d'avoir lieu. La direction s'est vantée dans les médias d'avoir réalisé une cuisine digne d'un restaurant : salades fraîches, potages maison, possibilité de faire sauter des pièces de bœuf avant de les mijoter en bourguignon... Mais pour l'instant nous n'avons jamais aussi mal mangé et, si de telles conditions de travail persistent, ce qui se mijote c'est l'arrêt de la production.

Correspondant LO

• Hôpital de Guéret (Creuse)

Suppression de la Radiothérapie Le loup sort du bois

Lundi 8 novembre, dans l'émission Carnets de campagne sur France inter, Catherine Jean, représentante du Comité de défense des services publics creusois, est revenue sur les conséquences de la suppression du service de radiothérapie de l'hôpital de Guéret : suppression des soins palliatifs, difficultés des patients pour recevoir leurs traitements. Certains, sans bonne mutuelle, n'ont pas les moyens de payer les voyages à Clermont, Montluçon ou Limoges. D'autres ne peuvent pas, tout simplement physiquement, du fait de leur état de santé. Le décès récent d'une patiente est d'ailleurs imputé par les médecins à son épuisement après des trajets quotidiens.

L'accélérateur de particules acheté il y a trois ans ne sert plus, mais il faut en assurer la maintenance, ce qui coûte 150 000 euros par an, à la charge du petit hôpital de Guéret dont la maternité est menacée de fermeture et qui a perdu des ressources importantes : un service de radiothérapie est très rentable pour l'établissement qui le gère, car les actes sont cotés très haut par la Sécurité sociale.

Et nous y voilà : ce qui a été révélé lors de cette émission, c'est que des tractations sont engagées avec le groupe Vitalia, deuxième groupe français d'hospitalisation privée, dont l'un des principaux actionnaires est un investisseur international et qui a mis la main sur la clinique de La Marche à Guéret.

On a compris : sous prétexte de « sécurité », on ferme le service, l'hôpital public entretient le matériel et on offre un juteux cadeau, un service très rentable, aux actionnaires d'un groupe médical privé.

Correspondant LO

• Éboueurs de la ville de Paris

Ils en ont ras le camion !

Les éboueurs et chefs d'équipe de nettoyage de la Ville de Paris, qui bloquaient depuis le 19 octobre l'entrée de l'usine de traitement des déchets d'Ivry-sur-Seine, viennent de reprendre le travail. Pendant trois semaines, les deux grandes cheminées bien visibles depuis le périphérique parisien avaient perdu leur panache de fumée.

Ce mouvement touchait plusieurs centaines de salariés. Il était très suivi et bénéficiait d'un soutien chaleureux. Barbecues, concert, visites quasi permanentes: il y a eu de l'animation devant l'entrée pour soutenir les salariés qui se relayaient jour et nuit au piquet de grève, autour d'un grand feu. Et comme une pancarte invitait les automobilistes à manifester leur soutien en klaxonnant, ça ne manquait pas de bruit !

Gisèle Pernin, conseillère municipale Lutte Ouvrière d'Ivry, et Bernard Benyacar, conseiller municipal lui aussi de Lutte Ouvrière de la ville

voisine de Vitry, étaient allés saluer les grévistes, qui leur ont fait part de leurs revendications. Ils exigeaient d'abord, dans le cadre du mouvement social général, le retrait de la loi Woerth sur les retraites. Et ils y avaient ajouté leurs revendications propres: intégration d'une prime de 15 euros dans le salaire de base, et un coup de pouce au dernier échelon, pour permettre aux salariés de partir avec une meilleure pension.

C'est en grande partie ce qu'ils viennent d'obtenir, leur patron de fait, le maire PS de Paris Bertrand Delanoë, ayant fini par céder, après s'être

fait tirer l'oreille plusieurs semaines.

Malgré les positions revendiquées par le Parti Socialiste sur les retraites, pour Delanoë c'était une question de principe: pas question de céder à un mouvement revendicatif, même si ça ne devait pas coûter grand-chose à la municipalité.

Mais les grévistes ont fini par

le faire plier. Il faut dire qu'ils se disaient prêts à tenir jusqu'à Noël et que le mouvement de blocage commençait à toucher le deuxième des trois centres de traitement de l'Île de France: celui de Saint-Ouen. Alors, la mairie de Paris a accepté de créer un nouveau grade en fin de carrière et d'augmenter les salaires correspondants de plus

de 1 000 euros net annuels.

Méfiant, les salariés ont levé le blocage mais maintenu 55 minutes de grève quotidienne, pour montrer que les négociations qui s'ouvrent sur cette proposition seront surveillées de près par les intéressés et qu'ils n'ont pas désarmé dans leur refus de la loi Woerth.

Correspondant LO



• Pôle emploi

Des économies cyniques sur le dos des salariés et des chômeurs

Mardi 9 novembre, les salariés de Pôle emploi étaient appelés à faire grève et à manifester dans de nombreuses villes contre les suppressions de postes prévues pour 2011.

Le directeur de cet établissement public, Charpy, donc le gouvernement, voudrait supprimer 1 800 postes d'ici la fin 2011: 300 CDI qui ne seraient pas remplacés et 1 500 CDD non renouvelés.

Depuis plusieurs mois, Charpy avait annoncé et prévenu que Pôle emploi participerait à la réduction des déficits publics. Il ajoute qu'il faudra «se priver d'un certain nombre de moyens exceptionnels qui nous avaient été octroyés en 2009 et 2010». Les moyens en question, ce sont les salariés embauchés en contrats précaires pour faire face à un afflux de dossiers de chômeurs. En effet, selon le site Actuchômage, il y aurait 273 400 chômeurs de plus depuis janvier 2010.

Charpy a le culot de prétendre que ces économies se justifieraient par la réussite de la réorganisation, c'est-à-dire la fusion des ex-ANPE et Unedic. C'est une véritable provocation, selon les employés qui dénoncent la dégradation continue à la suite de cette fusion. À l'heure actuelle, un employé aurait entre 100 et 400 chômeurs à

suivre, selon les régions. Il ne peut évidemment pas faire face à autant de demandeurs d'emploi. Les salariés dénoncent une charge de travail excessive, le stress qu'elle engendre, les mobilités forcées, les formations au rabais, une politique d'économies, alors que Pôle emploi paie cher des officines privées censées placer les chômeurs sans plus d'efficacité.

On se rappelle que Lagarde, ministre de l'Économie, prétendait qu'un employé de Pôle emploi aurait la charge de soixante dossiers. On voit bien que, depuis son bureau, elle est loin de la réalité!

Les salariés de Pôle emploi, qui devraient pouvoir aider à soulager le désarroi des chômeurs, ne sont pas assez nombreux et font éclater leur colère à juste titre. Non seulement les patrons et les gouvernants détruisent les emplois, mais ils détruisent aussi ceux... de Pôle emploi.

À Paris, au terme de leur manifestation du 9 novembre, devant le siège de Pôle emploi à la porte des Lilas, les travailleurs se sont vu répondre par Charpy qu'il ne pouvait rien aux suppressions de postes «Cela se décidait plus haut», avant d'être arrosés de gaz lacrymogène par les CRS. Oui, décidément, il va falloir s'adresser «plus haut»!

Claire DESPLANTES

• Arkema – Brignoud (région de Grenoble)

Depuis la fermeture en 2004 le classement amiante toujours repoussé

Le 5 novembre, une soirée de soutien était organisée par les anciens travailleurs de l'usine ex-Atofina de Brignoud et l'UL CGT, avec la projection du film 100 000 cercueils, le scandale de l'amiante, suivie d'un débat.

Plus d'une centaine de salariés ont répondu présent et beaucoup ont témoigné de leur situation et exprimé leur révolte devant le scandale de l'amiante.

L'usine ex-Atofina (aujourd'hui Arkema) du site de Brignoud, dans la région de Grenoble, a fermé fin 2004. Jour après jour, les travailleurs ont été des années durant exposés à l'amiante, massivement utilisé à l'usine sous différentes formes: calorifuges, plaques, bandelettes isolantes, joints, tresses... Ils en ignoraient le danger, et les patrons, eux, se taisaient...

Le premier décès d'un travailleur de cette usine imputé à l'amiante a eu lieu en 1998. Peu après, une demande de

classement en site amiante a été effectuée. L'enquête administrative s'est déroulée en 2003, et le ministère a rejeté la demande de classement en 2005. Une nouvelle demande a été réalisée en 2009, et au mois de décembre elle a une nouvelle fois été rejetée. Les travailleurs ont fait appel et attendent aujourd'hui du tribunal qu'il casse la décision de refus du ministère.

Pourtant, des dizaines de travailleurs ont des pathologies liées à l'exposition à l'amiante ou en sont aujourd'hui décédés. Le dossier comprend, d'une part, de nombreux témoignages de salariés qui décrivent leur exposition à l'amiante sur leurs postes de travail et, d'autre part, 84 attestations d'exposition cosignées par la direction d'Atofina de Brignoud et le médecin du travail...

Aujourd'hui, la direction d'Arkema se décharge de toute responsabilité, expliquant qu'elle a mis en œuvre les moyens de protection des travailleurs dès lors que la loi

d'interdiction de l'amiante a été adoptée, en 1996.

Les travailleurs ont pourtant continué à utiliser l'amiante jusqu'en juin 2001 et, comme l'État a fourni des dérogations pour pouvoir continuer, malgré la loi, à travailler l'amiante, là encore la direction se protège derrière l'État!

Un travailleur a rappelé que les premiers masques à poussières spécifiques pour fibres d'amiante n'ont été introduits à l'usine qu'en 1998, et qu'il aurait fallu des masques à induction d'air frais, seuls efficaces contre ce danger.

La soirée s'est terminée par un appel des travailleurs d'ex-Atofina à participer au prochain rassemblement devant le tribunal administratif pour soutenir leur demande d'annulation du refus de classement en site amiante.

L'amiante continue à tuer, pendant que les travailleurs se débattent avec les formalités judiciaires lentes et... épuisantes.

Correspondant LO

• Behr Lorraine Hambach (Moselle)

Succès partiel de la grève

Pendant quatre jours, du 2 au 5 novembre, la majorité des travailleurs de production de l'usine de climatiseurs Behr ont fait grève pour les salaires à l'appel de l'intersyndicale CGT-CFDT-FO. Située près de Sarreguemines en Moselle, sur la zone industrielle où est produite la Smart, l'usine Behr Lorraine est passée en dix ans de plus de 1 000 salariés à environ 500, sans plan de licenciements puisque Behr avait usé et abusé de l'intérim.

Les revendications des grévistes étaient celles défendues par les syndicats lors des négociations annuelles : une augmentation des salaires de 100 euros, le passage de la prime de nuit de 11 % à 20 %.

Face aux demandes des syndicats, la direction avait répondu non à tout. Du coup, le 2 novembre, les travailleurs ont installé un piquet au rond-point desservant la zone industrielle, bloquant les camions et filtrant les voitures individuelles. Rapidement, l'usine de la Smart, privée d'approvisionnement, était mise à l'arrêt.

La préfecture est alors intervenue pour faire libérer le rond-point, la direction assignant 92 salariés en référé au tribunal pour faire cesser le blocage. Puis la direction a fait un trou dans le grillage pour alimenter, par une chaîne humaine de cadres, les ateliers de production de la Smart voisine, ce qui a provoqué des bagarres avec les grévistes, en colère de voir les cadres saboter leur grève.

Le même jour, la direction

a fait appel à deux hélicoptères pour alimenter une autre usine du groupe en Alsace à Rouffach. Mais loin de démoraliser les grévistes, cela a accentué leur rage pour continuer la grève. D'autant que les syndicats de Rouffach, jeudi 4 novembre, en solidarité, bloquaient du matériel venant de Lorraine. Un débrayage avait lieu à Rouffach et, en Allemagne, les travailleurs de Mülhacker dans le Bade-Wurtemberg menaçaient également de débrayer. Cette solidarité, plus la gêne qu'occasionnait la grève pour le patron, ont fait que les travailleurs ont tenu bon.

Vendredi 5 novembre, c'est le président de Behr France en personne qui est venu mener les négociations. Après deux heures de discussions dans un hôtel, la direction lâchait 40 euros d'augmentation au 1^{er} janvier, le passage de la prime de nuit de 11 à 14 % et 2,5 % de plus sur la prime de déplacement ainsi que 150 euros de prime d'intéressement, versée fin novembre (au lieu de 100 euros en février). Au piquet, les travailleurs ont refusé cette dernière prime, ils voulaient le maintien des salaires pour les grévistes. Ce que la direction a refusé. Finalement, trois jours sur les quatre seront retenus sur la paye et la direction a abandonné toutes les poursuites pour blocage.

C'est un succès pour les travailleurs de Behr, qui ont relevé la tête et contraint leur direction à reculer et à perdre de son arrogance. Une grève qui n'est sans doute pas étrangère au climat créé par le mouvement contre la réforme des retraites.

Étienne HOURDIN

• Cézus Chimie, Arkema Jarrie (région de Grenoble)

Jusqu'où iront-ils ?

Chez Cézus, qui fait partie du groupe Areva, la direction a demandé, via les délégués syndicaux, que les salariés ne fassent pas les huit heures de grève prévues pour les quatre postes du 21 au 24 octobre, contre la réforme des retraites. Ils seraient donc rémunérés, mais la direction leur proposait de déclarer que l'usine était à 100 % gréviste et arrêtée !

La direction de l'usine voisine d'Arkéma, elle, a proposé aux syndicats du site, la veille

de la grève du 19 octobre, de ne pas arrêter les installations, donc que les travailleurs ne soient pas grévistes. Elle proposait en échange de payer ceux qui iraient manifester ce jour-là...

La CGT, dans les deux cas, a refusé les propositions malhonnêtes. Elles sont en tout cas la preuve que la grève, arme des travailleurs... touche vraiment les patrons au portefeuille.

Correspondant LO

• France 3 Île-de-France – Vanves (Hauts-de-Seine)

Une tentative d'intimidation qui ne passe pas



Jeudi 4 novembre, plus de 200 personnes étaient rassemblées devant le siège de France 3 Ile-de-France à Vanves, dans le sud de Paris. Ce rassemblement, dynamique et chaleureux, avait pour objectif de soutenir un délégué syndical CGT, Jacques Rivière, au moment où il était convoqué à un entretien préalable à sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'au licenciement.

Les faits remontent au mercredi 20 octobre, en plein mouvement pour les retraites. Ce jour-là, après déjà deux semaines de lutte, le responsable de l'antenne de Vanves, habitué des étages de la direction, était comme par hasard à l'entrée du studio, visiblement

décidé à empêcher l'entrée de Jacques au moment où celui-ci faisait sa tournée syndicale. Alors qu'il allait rentrer sur le plateau afin de s'assurer que le droit de grève était bien respecté avant le journal du soir, le responsable planté au milieu de l'accès lui a décoché un violent coup de pied à la jambe.

Dès le lendemain, la direction de France 3 accusait publiquement Jacques Rivière, sans même l'avoir entendu, d'avoir agressé le cadre de France 3. Et ce n'est finalement que cinq jours plus tard que, soutenue par la nouvelle direction de France Télévision dont le PDG, Pfmiln, a été récemment nommé directement par Sarkozy, elle convoquait le délégué.

Ce type d'incident est révélateur du climat qui règne à la direction de cette entreprise

de service public, très anti-CGT et déterminée à faire taire toute manifestation des salariés, en plein mouvement pour les retraites et au moment où l'entreprise subit une très sévère restructuration.

À l'issue de l'entretien, non seulement la direction maintenait ses accusations, mais elle laissait planer la menace de sanction sur d'autres collègues, présents au moment des faits. Il sera donc indispensable de maintenir la pression, par de prochains rassemblements et préavis de grève sur l'ensemble du réseau France Télévision. La présence de nombreux travailleurs et militants des entreprises venus des villes voisines montre d'ailleurs que chacun est conscient qu'une telle agression vise au fond tous les salariés et leurs luttes.

Correspondant LO

• Faurecia Nompateize (Vosges)

Médaille d'or du cynisme

Faurecia est un important sous-traitant automobile dont Peugeot est l'actionnaire de référence, qui détient la majorité des droits de vote, donc qui décide. En 2009, la direction du site de Nompateize a annoncé que, d'une façon ou d'une autre, elle diminuerait l'effectif de 150 personnes d'ici 2011. C'est ce que dans le langage mensonger patronal on appelle « plan de sauvegarde de l'emploi ».

70 postes ont été supprimés depuis 2009. Comme 35 travailleurs souhaitent partir, il en reste quelques

dizaines qui sont suspendus à la publication des listes de licenciés, dont une partie a déjà été publiée en octobre. Il n'y a pas si longtemps, Faurecia a fermé le site de Celles-sur-Plaine, à quelques kilomètres de Nompateize, en promettant de « revitaliser le site ». L'usine est toujours à vendre. Prenant prétexte de la crise, toutes ces diminutions d'effectifs n'ont qu'un but : augmenter des profits déjà faramineux.

C'est dans cette ambiance que la direction vient de procéder à une remise de médailles du travail à 72 travailleurs,

dont certains... figurent sur la liste des licenciés. On comprend que dans ces conditions un certain nombre d'entre eux aient décidé de ne pas y assister.

À la tête de Faurecia (plus de 50 000 salariés dans le monde), on trouve des représentants de l'actionnaire majoritaire, en particulier Robert Peugeot, qui s'est fait récemment dérober des centaines de milliers d'euros de lingots d'or qu'il gardait dans sa salle de bains. Des vrais lingots, pas des médailles.

Correspondant LO

• Aluminium Dunkerque (Péchiney Rio Tinto) Emploi, conditions de travail, retraites, salaires Les travailleurs mobilisés

À la société Aluminium Pechiney, la NAO (négociation salariale) s'est terminée pour 2010 par une augmentation de 45 euros versée en deux fois, avec une clause de « revoyure » en juin, un engagement de la direction de rediscuter des salaires en fonction des résultats de la société.

Dans le même temps, la direction mettait en place un vaste plan de 365 suppressions d'emplois sur les sites de Gardanne, Dunkerque, Voreppe et Saint-Jean-de-Maurienne, usine la plus touchée avec l'arrêt d'une série d'électrolyse. Un plan de départs volontaires a été mis en place et de nombreux travailleurs intérimaires se sont retrouvés sans travail. La direction a voulu en profiter pour imposer des réorganisations du travail, en faisant appel à une société d'audit comme Mac Kinsey, « les chasseurs de coûts », dans le but de faire plus de production avec moins de personnel.

À l'usine Aluminium Dunkerque du groupe, les opérateurs ont fortement résisté à ces attaques aux conditions de travail et ont obligé la direction à revoir sa copie. Malgré

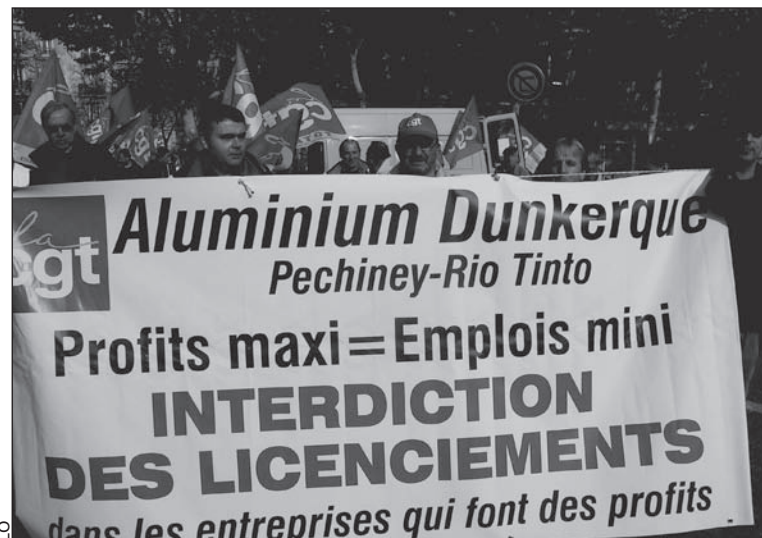
tous les problèmes internes à l'usine, ils ont répondu présents lors des appels à la grève et aux manifestations contre la réforme des retraites. Les grèves de deux à huit heures par poste étaient bien suivies et nous nous retrouvions entre 60 et 100, sur 450 opérateurs dans l'usine, aux manifestations de Dunkerque.

Dans ce contexte d'attaques incessantes de la direction contre le personnel AP, fin octobre, à Saint-Jean-de-Maurienne, les opérateurs de la fonderie, soutenus par la CGT, ont décidé de débrayer une heure et demie par poste, rejoints après quelques jours par ceux de l'électrolyse, pour revendiquer une augmentation de salaire de 100 euros par mois. Au bout de quelques jours de débrayage, l'usine était complètement désorganisée avec des retards de

production importants. Pour préserver « l'outil de travail », les responsables CGT ont alors décidé de suspendre le mouvement, la direction s'engageant à discuter de nouvelles primes pour 2010. Il faut dire que les marges de profit sont à nouveau excellentes avec la hausse du cours des matières premières.

Ainsi, à Aluminium Dunkerque, au cours des huit premiers mois de 2010, l'usine a réalisé un profit de près de 34 millions d'euros. Cela représente un gain de 6500 euros par salarié et par mois. De l'argent, il y en a donc pour augmenter les salaires ! Jeudi 4 novembre, des délégués CGT sont rentrés d'une réunion avec la direction générale à Paris et ont exposé à deux équipes les propositions de celle-ci en matière salariale : en décembre, une prime de 200 euros brut plus une autre prime de 204 à 306 euros brut suivant la mise en œuvre d'au moins 80 % des nouvelles organisations dans les secteurs.

Immédiatement, l'équipe de nuit s'est mise d'accord



pour quatre heures de grève. Le lendemain, à l'initiative de la seule CGT (les responsables syndicaux FO, CFDT et CGC étant opposés à la grève), un rassemblement d'environ 80 opérateurs a réuni l'équipe du matin et de jour à la porte de l'entreprise. Puis dans une réunion à la cantine, une centaine de travailleurs ont voté la revendication d'une prime de 1500 euros sans condition de mise en place d'organisations nouvelles et quatre heures de grève par poste et à la journée. Du vendredi au week-end, les débrayages ont été très suivis.

Lundi 8 novembre, réunies en assemblée, des équipes ont préféré attendre les résultats d'une réunion entre la

direction et les organisations syndicales qui doit être annoncée dans les prochains jours. Pour le moment, c'est donc un coup de semonce sur les salaires. Cela a fait du bien, d'autant plus que la direction ne s'y attendait certainement pas.

Correspondant LO

• La Poste – Bordeaux

Il faut la relaxe pour les postiers poursuivis

Vendredi 5 novembre, treize postiers, militants syndicaux dans l'ancien centre de tri de Bordeaux Bègles, étaient convoqués devant le tribunal de grande instance, accusés par La Poste de séquestration de cinq de ses cadres et d'outrages à l'encontre d'huissiers de justice, lors d'un conflit social qui a eu lieu il y a maintenant cinq ans.

En mai 2005, la direction avait décidé en effet d'imposer un nouveau plan de suppression de 40 emplois. Le personnel du centre s'était mis plusieurs fois en grève contre cette restructuration mais, à chacun de leurs débrayages, les postiers avaient droit à des sanctions, aux contrôles d'huissiers et à de multiples intimidations de la part de la hiérarchie. Sans compter que la direction utilisait ses centres de tri parallèles pour contourner la grève. Elle a ainsi consciemment provoqué l'exaspération du personnel, qui a fini par retenir à plus d'une centaine, pendant une nuit, le 25 mai, cinq cadres dirigeants dans une des salles du centre.

La direction de La Poste a alors fait intervenir des commandos du GIPN qui ont investi le centre et arrêté, comme des terroristes, les neuf militants CGT et SUD, dont les secrétaires des deux sections syndicales, qui étaient avec les

cadres dans la salle de réunion. Elle portait plainte contre eux pour « séquestration » et entamait également des procédures disciplinaires contre cinq autres postiers qui se trouvaient à l'extérieur de la salle. Ces procédures ont abouti au licenciement de l'un des quatorze, contractuel et militant de la CNT, et à des mutations d'office ainsi qu'à des exclusions de service, sans solde.

Aucun des quatorze n'a jamais réintégré le centre de tri. Tous ont été dispersés sur des petits bureaux de la région bordelaise. En fait, La Poste avait trouvé dans ces événements l'occasion de décaper des équipes de militants, quelques mois avant la fermeture définitive du centre.

Aujourd'hui, La Poste s'acharne au pénal. Elle veut, en obtenant une condamnation des treize par la justice (l'un des quatorze étant malheureusement décédé depuis les événements), couvrir et justifier la



brutalité dont elle a fait preuve et les sales méthodes qu'elle a utilisées. Lors de l'audience, alors que les cadres demandaient une condamnation à l'euro symbolique, La Poste demandait la condamnation pour séquestration (la peine pouvant aller dans ce cas jusqu'à cinq ans de prison et 75 000 euros d'amendes) et pas moins de 440 000 euros de préjudice. Le procureur a quant à lui demandé des peines bien inférieures. « Prenant en compte le contexte social dégradé », il a reconnu au moins en partie la mauvaise foi

et l'acharnement de la direction. Le délibéré est attendu pour le 3 décembre.

Le 5 novembre, il y avait au tribunal près de 400 postiers et des militants syndicaux et politiques pour soutenir les treize. Ce devrait être à La Poste de payer, pour avoir pourri la vie de ces travailleurs, d'abord en attaquant leurs conditions de travail et ensuite en les réprimant, en les suspendant et en les poursuivant pendant des années. Relaxe pour tous !

Correspondant LO

• 22 ans en CDD La Poste condamnée à indemniser un facteur

La Poste vient d'être condamnée par le tribunal des prud'hommes de Tulle à verser 36577 euros de dommages à un facteur corrézien qui, pendant 22 ans, avait aligné des CDD, avant d'obtenir un CDI... mais à temps partiel.

Le tribunal a estimé que La Poste avait eu « un comportement fautif en ignorant, volontairement ou pas, de nombreux éléments du droit social ». Le « ou pas » est bien généreux, quand on sait que multiplier les CDD est une pratique courante de La Poste, et qu'elle a déjà été condamnée à maintes reprises pour ces faits, dans la plupart des départements de France. Pour ne citer que quelques exemples, une factrice du Tarn avait été indemnisée parce qu'elle avait enchaîné 126 CDD en dix ans avant de se faire embaucher en CDI, et une autre, en 2006, avait atteint le record de 574 contrats précaires en dix-neuf ans ! Le syndicat Sud-PTT estime à 150 000 le nombre d'employés de La Poste victimes de ces pratiques hors la loi et scandaleuses, qui devraient cesser immédiatement.

Marianne LAMIRAL

• Rapport annuel du Secours catholique

De plus en plus de pauvres

Le Secours catholique, organisation caritative, vient de publier son rapport annuel et celui-ci montre l'augmentation de la pauvreté dans le pays.

En 2009, 1 480 000 personnes ont eu recours à l'association, soit 80 000 de plus qu'en 2008. Si les chômeurs et les étrangers sans ressources sont nombreux parmi tous ceux qui viennent chercher des colis alimentaires, on voit maintenant de plus en plus de jeunes et de salariés dans les centres du Secours catholique, comme d'ailleurs dans ceux des autres associations caritatives, comme la Fondation Abbé-Pierre.

Ainsi les 18-25 ans, bien que plus diplômés et qualifiés que les générations précédentes, sont aussi plus précaires et ils représentent 11 % des personnes accueillies. Un sur cinq vit avec moins de 950 euros par mois et 23,3 % d'entre eux sont au chômage, un taux deux fois plus élevé que dans l'ensemble de la population. Les personnes vivant seules représentent 44 % des gens aidés et 80 % d'entre elles sont des femmes aux revenus diminués par une séparation

ou un divorce. Mais des salariés, comme des couples avec enfants (21,8 % des cas d'après le rapport) ont aussi recours aux aides, la perte de son emploi par un des deux parents, mettant rapidement toute la famille en difficultés.

En analysant dans le détail le budget de 1 163 foyers, le rapport montre qu'une fois les dépenses incompressibles (loyers, transports, etc.) et les dépenses courantes (alimentation et habillement) réglées,

les ménages sont déjà dans le « rouge » et ne peuvent faire face à aucune dépense imprévue, comme la réparation d'une voiture. Il ne reste alors plus que le recours au crédit et à la spirale du surendettement.

Pour le secrétaire général du Secours catholique, tous ces gens ne sont pas de mauvais gestionnaires de leurs ressources, mais « c'est l'insuffisance de ces ressources, absolument criante, qui est en cause. On est près du scandale de laisser autant de gens avec si peu. »

Cédric DUVAL



• CAC 40

150 milliards de cash... pour quoi faire ?

« Les entreprises du CAC 40 sont assises sur un confortable matelas de cash. » Ce sont Les Échos qui le disent, un quotidien économique qui appartient au groupe LVMH, lui-même membre du CAC 40 (les quarante principales valeurs cotées à la Bourse de Paris). Et précisons que son propriétaire, Bernard Arnault, vient de prendre la première place du classement 2010 des grandes fortunes.

Les Échos rapportent que la trésorerie de ces grands groupes a grossi en moyenne de 5 % sur un an. Malgré la crise, « les vedettes de la cote disposent de près de 150 milliards d'euros de trésorerie ». Et, précise le journal, c'est sans tenir compte des groupes financiers, sinon l'addition serait bien plus énorme.

Ainsi des sociétés comme L'Oréal et Sanofi Aventis « génèrent beaucoup plus de cash-flow et n'ont pas besoin d'émettre de la dette ». Quant à « EDF, GDF Suez ou France Télécom, peut-on lire, ils disposent en particulier de très

importantes ressources » ; « Total et EADS affichent des trésoreries pléthoriques » ; « Les segments du luxe et des biens à la personne (L'Oréal, LVMH) se distinguent aussi par la hausse de leurs disponibilités ». Le journal ne va pas jusqu'à préciser que, en un an, le cours de l'action de LVMH a bondi de 40 %, et la fortune de son propriétaire, Bernard Arnault, de 56 %, à 22,7 milliards d'euros ! C'est d'ailleurs ce qui vient de lui permettre de s'offrir un gros morceau du capital d'une autre société vedette de l'industrie du luxe, Hermès.

Au même moment, on voit des groupes tels Sanofi, EADS, Total ne pas cesser de supprimer des emplois, ou EDF, malgré ses « importantes ressources », augmenter ses tarifs au détriment des usagers. Et puis, comment s'empêcher de mettre en regard ces 150 milliards et le déficit, invoqué par le gouvernement, de 10 milliards du régime général des retraites ? Ce matelas, dont disposent à elles seules les quarante plus grandes sociétés du pays, provient de l'exploitation de leurs salariés et devrait leur revenir. Mais, au contraire, il y a là « de quoi soigner les actionnaires et relancer les acquisitions » d'entreprises, écrivent Les Échos.

Au lieu de ce parasitisme, il y aurait là de quoi combler, et plusieurs fois, le prétendu trou de la caisse vieillesse. Et ce ne serait que justice.

Pierre LAFFITTE

• UMP

Des nantis piqués au vif

La hache de guerre est-elle enterrée entre Jean-François Copé, actuel chef du groupe UMP à l'Assemblée nationale, et Martin Hirsch, encore récemment membre du gouvernement Fillon ? En tout cas, l'amendement qu'avait fait déposer Copé pour s'en prendre au salaire de Hirsch est révélateur de l'ambiance peu sereine qui règne dans les hautes sphères de l'UMP.

Hirsch dirigea l'association Emmaüs, fondée par l'abbé Pierre, avant d'entrer au gouvernement et de créer le RSA. Il s'en est ensuite sagement retiré en mars dernier. Il avait alors obtenu la création d'une Agence du service civique et d'en être le président. « Faire du vacarme ne m'intéresse pas », avait-il alors déclaré. Rien qui puisse réellement éfaroucher un parlementaire, même UMP.

En revanche, ce qui a fortement déplu, est la publication récente d'un livre dans lequel Hirsch a rompu l'omerta, en soulignant entre autres que le président du groupe UMP à l'Assemblée, François Copé, qui a une influence sur « l'ensemble des textes législatifs, y compris fiscaux », est en même temps membre d'un grand cabinet d'affaires. En outre, Copé « ne va pas jusqu'à indiquer ou confirmer le montant des revenus que lui rapporte cette activité », qui serait d'environ 20 000 euros par mois, cumulé avec d'autres revenus, dont ses indemnités en tant qu'élu au Parlement et à la tête de la mairie de Meaux.

Quant à son homologue au Sénat, Gérard Longuet, il est accusé par Hirsch d'avoir été rémunéré pour une « mission de conseil » par GDF Suez en 2008-2009, en même temps que son mandat de sénateur, après avoir reçu des cadeaux non négligeables (payés en timbres !) à l'époque où il était

ministre des Postes.

Les mis en cause se sont déclarés furieux de voir de tels faits étalés sur la place publique. Longuet a ressenti le livre « comme un uppercut ». Copé y a même vu un « exercice de délation », mais c'est par trois députés qui lui sont proches qu'est venue la contre-attaque. Ceux-ci ont déposé un amendement au projet de budget pour 2011 qui aurait eu comme résultat de ramener à un niveau symbolique le salaire du président de l'Agence du service civique, autrement dit Hirsch. Grand seigneur, celui-ci a répondu qu'il était hors de portée d'une telle attaque, car de toute façon, ancien énarque, il conserve son salaire de haut fonctionnaire, membre du Conseil d'État, à hauteur de 9 200 euros par mois, ajoutant qu'il n'en demandait pas plus.

Le gouvernement a retiré l'amendement en question, mais son existence, même éphémère, jette une lumière crue sur le rôle de ces « législateurs » qui agissent « au nom du peuple français ». Quand ils ne font pas des discours ronflants à la population pour justifier les sacrifices imposés aux classes populaires, ils sont capables d'utiliser la procédure pour leurs vengeances personnelles. Les bousculer, ne serait-ce qu'un tout petit peu, cela mérite apparemment de mobiliser les moyens de l'État.

Jean SANDAY

• Hôpital Saint-Antoine – Paris

Médecin kleenex

À l'AP-HP (Assistance publique-Hôpitaux de Paris), il manque tellement de médecins que l'on fait appel à des médecins étrangers que l'on sous-paye. Sans eux, les hôpitaux publics seraient en pénurie.

Or, quand la direction de l'AP-HP décide qu'elle n'a plus besoin d'eux, elle ne renouvelle pas leur contrat du jour au lendemain.

C'est ce qui s'est passé à Saint-Antoine dans le service d'hématologie. Une interne algérienne, qui devait avoir son poste renouvelé le 2 novembre au moment de la rotation des internes dans tous les services,

a appris la semaine précédente que son contrat s'arrêtait. La direction de l'AP-HP et de l'hôpital n'ont pas voulu revenir sur leur décision, malgré les protestations des autres médecins du service.

Pour ajouter à cette injustice, elle a reçu une lettre lui demandant de quitter son logement en cité U dans les trois jours. Elle se voit obligée de retourner en Algérie.

Avec ses salariés, l'hôpital et son administration se comportent comme des patrons, et de bas étage.

Correspondant LO